

Aménagement du territoire

DOSSIER MENSUEL DE PRESSE ***Décembre 2005***

Avant-propos

Ce dossier de presse est réalisé par le programme Aménagement du territoire (AMTER) du PDM. Il recense les principaux événements dans le domaine de l'aménagement du territoire ou du développement économique ainsi que les principales initiatives publiés sur le net tous les mois. La recherche est faite essentiellement sur les principaux sites de langue française, en Afrique et dans les pays du Nord.

Edmond SOUGUE
AMTER/PDM

SOMMAIRE

ALGERIE	3
<i>Les déchets dangereux, un problème de santé publique</i>	3
BURKINA FASO	4
<i>Bassin de la Volta : vers une meilleure répartition des eaux</i>	4
CAMEROUN	5
<i>Du riz pour financer les projets</i>	5
CONGO	6
<i>Le Congo et la Banque mondiale signent un accord dans le domaine agricole</i>	6
MADAGASCAR	8
<i>Les Africains font face aux défis de la mondialisation : Ramy Rabenja défend les intérêts de l'Agetipa</i>	8
MALI	10
<i>Renforcement des capacités : L'ACBF muscle les gestionnaires de ses projets</i>	10
Mali & Niger :	11
<i>La mondialisation néolibérale contre les plus pauvres</i>	11
MAROC	23
<i>Fès: Coup de pouce à la gestion intégrée des déchets solides</i>	23
<i>Le littoral fragilisé par la pollution et le béton</i>	24
SENEGAL	26
<i>Tiers monde : un tourisme durable pour réduire la pauvreté</i>	26
<i>Assises de l'entreprise 2005» du conseil national du patronat : un espace d'échanges entre partenaires ouest-africains et l'UE</i>	27
TUNISIE	28
<i>Tourisme saharien</i>	28
ANALYSE	31
<i>Olivier Archambeau, la géographie en image</i>	31
<i>L'OMC a dix ans : quel bilan pour l'Afrique</i>	33
<i>Quel développement pour l'Afrique ? Celui voulu par les africains ou celui imposé par le nord ?</i>	34

ALGERIE

Déchets

Les déchets dangereux, un problème de santé publique

La Tribune (Algiers)
Publié sur le web le 22 Décembre 2005
Rachida Merkouche

*Les textes et les différentes réglementations tardent à être appliqués
La gestion des déchets spéciaux a été au centre des débats mardi et hier, à l'occasion de la tenue de deux journées d'étude par l'Association écologique de Boumerdès (AEB). Organisées sous le parrainage du ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, ces journées ont ciblé les déchets dangereux, dont l'amiante, cette matière largement utilisée dans la construction il y a une vingtaine d'années avant qu'on ne s'aperçoive qu'elle représente un danger pour l'homme.*

Parmi les thèmes abordés lors de cette rencontre, tels que la réglementation des déchets dangereux, la réglementation et la situation des pesticides ainsi que la sécurité sanitaire des aliments, notamment le contrôle des résidus des pesticides, le diagnostic et la destruction de l'amiante ont largement été évoqués. Un représentant du Centre national d'assistance technique (CNAT), M. Ouadhi, a fait part de la disponibilité de son entreprise à prendre en charge cette problématique. Celle-ci se propose de faire, entre autres actions, «des diagnostics sur sites, repérer et prélever des matériaux, proposer des solutions urgentes, à savoir sécuriser les sites». Il y a lieu de rappeler que le CNAT a procédé au désamiantage de la Coupole du 5 Juillet, une opération considérée comme une expérience pilote en Afrique.

Intervenant sur ce point, un des participants, représentant une entreprise mixte algéro-française (la Cofal) dont la mission est la destruction de l'amiante, a indiqué que celle-ci a activé sur la base d'un contrat signé avec les autorités algériennes et que quelque 630 tonnes ont été détruites au niveau de la Coupole du 5 Juillet. Le CNAT a également eu à réaliser un projet avec la Commission européenne. Un projet qui porte sur la mise en place d'une structure opérationnelle pour la prise en charge du problème de l'amiante dans notre pays. Ces journées d'étude, qui ont vu la participation de représentants des ministères du Commerce et de l'Agriculture, ont pour objectifs la lutte contre la pollution et les nuisances ainsi que la protection de l'environnement, pour un développement durable.

Leur promotrice, l'Association écologique de Boumerdès, qui a 16 ans d'existence, compte à son actif «la réhabilitation, la valorisation et l'aménagement de l'écosystème de Zemmouri» et «la formation de formateurs en éducation environnementale».

BURKINA FASO

Politique sectorielle

Bassin de la Volta : vers une meilleure répartition des eaux

L'Observateur Paalga (Ouagadougou)
Publié sur le web le 6 Décembre 2005
Issa K. Barry

Le lundi 5 décembre 2005, se sont ouvertes au Splendide Hôtel les réunions des ministres de l'Eau des pays de la CEDEAO et du Bassin de la Volta. Ces réunions font suite à celles du Comité des experts, qui se sont tenues le 1er décembre au même lieu.

Le Bassin de la Volta est l'un des six bassins fluviaux transfrontaliers de l'Afrique de l'Ouest. Il a une superficie d'environ 400 000 km². Le bassin est réparti sur les territoires de 6 pays riverains, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo. Selon les statistiques, la population totale du bassin de la Volta est d'environ 20 millions d'habitants.

Cette population est rurale à 76% et dépend, pour son développement, de l'exploitation des ressources naturelles à sa portée.

Malheureusement, l'eau n'est pas un bien inépuisable. Quatre décennies de changements climatiques négatifs et l'exploitation abusive des ressources naturelles du bassin, en particulier les ressources en eau, contribuent à un appauvrissement progressif des populations et à une dégradation des écosystèmes.

Pour le ministre d'Etat, ministre de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources halieutiques, Salif Diallo, « tous les partenaires au développement du bassin de la Volta sont convaincus de la nécessité et de l'urgence d'établir, pour l'ensemble du bassin, un cadre juridique et institutionnel permettant une gestion durable des ressources naturelles du bassin ».

Les pays ayant en partage le Bassin de la Volta ont initié un processus qui a abouti à la création d'un Comité technique du Bassin du fleuve Volta (CTBV), suite à une réunion en juillet 2004 à Ouagadougou.

C'est une instance de concertation intergouvernementale qui a pour mandat de créer les conditions nécessaires à la mise en place d'un organisme du Bassin de la Volta pour la gestion intégrée des ressources en eau, des écosystèmes et autres ressources connexes du bassin. Les textes constitutifs du CTBV ont été approuvés par les ministres en charge des ressources en eau des six pays, ce qui permet d'engager des initiatives.

Il faut donc, dans les meilleurs délais, aboutir à la formulation d'une politique régionale de gestion intégrée des ressources en eau. En ce sens, la présente session est importante au regard des questions à l'ordre du jour, qui sont : l'examen et l'adoption du projet de règlement portant statuts des organes du Cadre permanent de coordination et de suivi (CPCS) de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), l'examen et l'adoption du plan de financement des organes du CPCS pour assurer une durabilité institutionnelle et financière des organes mis en place.

La rencontre de Ouagadougou va s'achever aujourd'hui par la rencontre des ministres du Bassin de la Volta. Objectif final et ultime : l'harmonisation des différentes politiques, pour une meilleure gestion et répartition de l'eau.

CAMEROUN

Politique sectorielle

Du riz pour financer les projets

<http://www.lemessager.net>
Journal du 19 -12- 05
Par Léopold Chendjou

11 000 tonnes de riz d'une valeur marchande de 6 millions de dollars. C'est le don que vient d'offrir le gouvernement américain au Cameroun dans le cadre du programme " Food for Progress ". La cérémonie de remise de cet important don s'est déroulée le 16 décembre dernier à l'immeuble siège de la chambre de commerce de l'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun (CCima) en présence de Niels Marquart, l'ambassadeur des Etats-Unis, et du ministre d'Etat Augustin Frédéric Nkodock, coordonnateur général du programme " Food for Progress ". Le gouvernement camerounais va vendre ce riz sur le marché local et le produit de la vente servira au financement d'un projet de développement rural de trois ans dans les provinces du Centre et du Sud-Ouest avec comme priorités le micro-crédit, le développement de l'agriculture et la fabrication des briquettes de sciures.

Pour Niels Marquart, l'ambassadeur des Etats-Unis, la participation du Cameroun dans ce programme démontre de l'engagement continu des Etats-Unis d'Amérique à soutenir les efforts camerounais dans la lutte contre la pauvreté et le développement économique. " Ce projet offre au Cameroun une opportunité d'assurer son auto-développement. L'argent que les Camerounais déboursent pour acheter le riz sur le marché local finance le projet, en d'autres termes, les Camerounais aideront leurs compatriotes parce que leur argent sera utilisé pour financer un projet de développement... " Déclare l'ambassadeur des Etats-Unis.

Pour sa part, le ministre de la Planification, de la programmation du développement et de l'aménagement du territoire Augustin Frédéric Nkodock salue ce geste du gouvernement américain qui va améliorer davantage la sécurité alimentaire par l'entremise des activités agricole et la création d'emplois dans les provinces du Centre et du Sud-Ouest. " Nous apprécions d'autant plus ces appuis qu'ils interviennent non seulement dans les secteurs agricoles et celui de la santé mais aussi au moment où le gouvernement camerounais concrétise l'option irréversible de la bataille contre la pauvreté... " observe le ministre Nkodock dans son discours de circonstance.

Pour l'année 2005, le ministère de l'Agriculture américain dans son programme " food for Progress " a distribué des produits agricoles à plus de 27 pays en voie de développement en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud et en Europe de l'Est. Ces produits du programme " Food for Progress " comprennent plus de 498 000 tonnes de blé et de farine, du riz, des huiles végétales, de soja et des produits de soja. Ces produits sont achetés sur le marché américain et distribués comme don par le ministère américain de l'agriculture. Les pays bénéficiaires utilisent les fonds issus de la vente de ces produits pour financer les projets de développement, d'infrastructures, de la formation et du micro-crédit.

Le don de vendredi dernier fait suite à ceux de 2003 et 2004 qui avaient une valeur de 11 millions de dollars, soit au total 16 millions de dollars (près de 8 milliards de Fcfa) pour aider les populations camerounaises qui vivent dans les zones rurales à améliorer leurs conditions de vie

CONGO

Développement économique

Le Congo et la Banque mondiale signent un accord dans le domaine agricole

<http://www.congo-site.info>
Vendredi 06 Janvier 2006
Brice Elion, CSA

Le Congo et la Banque mondiale ont signé, le 6 janvier à Brazzaville, un accord de don de 500.000 dollars US, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales. Le représentant de la Banque mondiale au Congo, Midou Ibrahima, a saisi l'occasion pour inviter les partenaires concernés par le projet à plus de dynamisme.

Le Congo a été représenté à la cérémonie par le ministre d'Etat, ministre du Plan, de l'Aménagement du territoire, de l'Intégration économique et du NEPAD, Pierre Moussa. Cet accord de don est accordé à la République du Congo par le Gouvernement du Japon.

«Il nous reste à prendre un engagement collectif, celui de tout mettre en œuvre pour gagner ensemble le défi de l'utilisation rationnelle de ces précieuses ressources, afin que l'objectif initial soit atteint», a déclaré le représentant de la Banque mondiale au Congo.

D'après M. Ibrahima, le projet vise la redynamisation du secteur agricole congolais à travers l'accroissement de la production végétale, piscicole et animale. Ce projet contribuera à l'amélioration des conditions de vie des populations vivant en zones rurales.

Grâce au projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales, plusieurs emplois seront créés en milieux ruraux avec l'augmentation des revenus des populations, ainsi que l'accroissement de la sécurité alimentaire au niveau national.

En dehors du pétrole, premier produit d'exportation du pays, l'économie congolaise repose sur l'agriculture, l'élevage, la pêche et la forêt. Les ressources pétrolières ne sont pas renouvelables, tandis que celles liées aux activités agropastorales et forestières le sont. L'aide financière japonaise viendra soutenir la relance des activités agropastorales au Congo.

«Ce projet sera un levier important, car il permettra d'accroître la contribution du secteur agricole au PIB, d'augmenter le taux de croissance économique et de diversifier les sources de croissance de l'économie nationale. Notre institution se trouve honorée de pouvoir apporter son soutien à cette opération, et ne ménagera aucun effort pour jouer pleinement sa partition», a indiqué M. Ibrahima.

Le projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales comporte trois composantes, notamment le renforcement des capacités des acteurs, l'appui à l'accès aux

marchés, à la valorisation et la diversification des cultures, et la gestion rationnelle des ressources naturelles.

Le représentant de la Banque mondiale au Congo a informé que le projet sera soumis à l'approbation du conseil d'administration de cette institution financière internationale, prévu courant deuxième trimestre de l'année en cours. M. Ibrahima a souligné la nécessité de mener les activités préparatoires du projet.

Pour sa part, M. Moussa a au nom du Gouvernement congolais, remercié le Gouvernement japonais et la Banque mondiale pour leur appui multiforme à la République du Congo.

MADAGASCAR

Mondialisation

Les Africains font face aux défis de la mondialisation : Ramy Rabenja défend les intérêts de l'Agetipa.

07/12/05

<http://www.lexpressmada.com>

Mahefa Rakotomalala

“Bâtir l'Afrique de demain”. C'est la principale devise du réseau Africain des agences d'exécution des travaux d'intérêts publics (Africatips) comprenant 18 Agences d'exécution (Agetip). Ils ont entamé depuis hier à l'Hotel Colbert leur 15ème assemblée générale. Ils débattront alors, par le biais des échanges d'expériences, de la manière de s'adapter au nouveau contexte qu'est la mondialisation et les objectifs du millénaire tournés vers la lutte contre la pauvreté.

“L'Africatip vise surtout à susciter une synergie d'expériences et des actions des agences nationales par l'amélioration de l'efficacité et de la performance des agences membres”, souligne Ibrahima Ndiaye, directeur général de l'Agetip Sénégal.

Créées pour la plupart au début des années 90, les Agetips ont, en quelque sorte, marqué la fin de l'ère de l'Etat providence. “Ces agences ont été les premiers organismes à qui l'Etat et les collectivités locales ont délégué la maîtrise des ouvrages dans le domaine public”, explique Ibrahima Ndiaye.

Maîtrise de l'ouvrage veut dire “assurer techniquement” la réalisation des projets financés par les bailleurs de fonds ou même par les Ressources propres internes (RPI) de l'Etat. D'une manière générale, leurs prestations sont payées à travers un système redevance qui tourne autour de 5% du coût total des travaux.

Le ministre de l'Aménagement du territoire Jean Angelin Andrianarison (à dr.) à l'ouverture officielle de la réunion.

“A ce titre, les Agetips ont le devoir d'acquérir des normes de qualité qui sont, en faite, la garantie de leur crédibilité et de leur capacité vis à vis de l'Etat”, affirme Ramy Rabenja, directeur de l'Agetip Madagascar. “Malheureusement, nous sommes souvent confrontés aux problèmes politiques qui freinent notre implication dans les projets de développement”, continue-t-il.

Mais aujourd'hui, la donne change. Les Agetips n'ont plus le monopole de la capacité technique d'exécuter des projets d'infrastructures. Pour Madagascar, par exemple, il y a le Fonds d'intervention pour le développement (Fid) qui est une agence d'exécution rattachée à la primature. “Ce qui n'est pas le cas pour certains pays comme le Sénégal qui assume toujours un grande partie de la réalisation des infrastructures publiques du pays. Ce qui est une situation tout à fait normal étant donné les normes techniques des ces agences”, affirme Ramy Rabenja.

Quant à l'Agetipa qui est l'Agence de Madagascar, elle a été créée en 1993 et était devenue aussitôt membre du réseau Africatip. Son domaine d'activité est essentiellement les zones

urbaines et péri-urbaines. Aujourd'hui, ses réalisations ont atteint une valeur de 117 millions dollars, issues de financements divers comme la Banque Mondiale (BM), l'Agence française pour le développement (AFD) et les RPI. L'Agetipa a été la deuxième parmi les membres de l'Africatip après le Sénégal à avoir obtenu les normes de qualité internationale en management (Iso 9000) et la seule à avoir obtenu, pour l'instant, l'Iso 14 000 sur la protection environnementale. Selon certaines indiscretions, elle est partie prenante à la reconstruction du Rova d'Antananarivo et du nouveau palais du Sénat.

MALI

Développement économique

Renforcement des capacités : L'ACBF muscle les gestionnaires de ses projets

20 décembre 2005.

Idrissa Sako

A la demande du ministère de l'Economie, le secrétariat exécutif de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) organise depuis hier à l'hôtel Salam un atelier régional visant à renforcer les capacités en gestion financière des responsables des projets qu'il finance.

Le ministre du Plan et de l'Aménagement du territoire a présidé, lundi à l'hôtel Salam, l'ouverture d'un atelier régional de renforcement des capacités de l'ACBF. C'était en présence du ministre de la Communication et des Nouvelles technologies.

Pendant trois jours, les participants auront à traiter des thèmes comme le cycle de projet de l'ACBF, la gestion financière des projets, les procédures et méthodes de décaissement de l'ACBF, les audits internes et les procédures de passation des marchés de l'ACBF.

Selon Dr. Soumana Sako, secrétaire exécutif de l'ACBF, l'atelier s'inscrit dans le cadre des activités annuelles de la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique. « Il s'inscrit dans la logique de gestion optimale des ressources et vise à partager avec les projets appuyés par l'ACBF et bénéficiaires des dons de la Fondation pour l'amélioration de la performance des projets et programmes en matière de gestion », a-t-il dit

Pour M. Sako, la recherche de performance passe par la mise en place de systèmes solides de gestion des ressources adaptées au projet et à son environnement, une meilleure planification et un meilleur contrôle dans l'utilisation des ressources limitées face aux besoins illimités et une meilleure communication entre l'ACBF et les bénéficiaires par la diffusion des procédures et le partage d'expérience en matière de bonne gestion des ressources.

Situant l'évènement dans son contexte, Dr. Soumana Sako a rappelé l'importance de la contribution de l'ACBF au financement de projets de renforcement des capacités dans les pays francophones et lusophones. Le montant cumulé des dons de l'ACBF en faveur de ces pays depuis sa création s'élève à 52,242 milliards F CFA, soit 33 % de son portefeuille de projets, le reste étant réparti entre les pays anglophones et lusophones.

« Il est important de noter que plus de 67 % de ce montant ont été décaissés au cours des 5 dernières années pour le financement de 68 projets et programmes », a-t-il dévoilé.

Au nom du gouvernement, le ministre Marimanthia Diarra a salué la tenue de l'atelier avant de rappeler que l'ACBF n'en est pas à un coup d'essai dans ce domaine. « De 1997 à nos jours, elle a appuyé financièrement et techniquement une dizaine d'initiatives au profit des acteurs des secteurs public et privé et de la société civile », a-t-il reconnu, avant d'exhorter les participants venus d'autres pays d'Afrique et de Madagascar à plus d'assiduité.

MALI & NIGER

Mondialisation

La mondialisation néolibérale contre les plus pauvres

Par Jean Nanga
19 décembre 2005
<http://www.cadtm.org/>

L'une des caractéristiques de l'année qui s'achève est qu'elle a été riche de promesses concernant l'avenir de l'Afrique. Les grandes institutions des métropoles capitalistes ont presque rivalisé d'intentions généreuses à son égard, de la Commission pour l'Afrique de Tony Blair à la Société du Compte du Millénaire de G.W. Bush, de la Banque Mondiale sous la direction de Paul Wolfowitz au G8 réuni à Gleneagles, des Objectifs du Millénaire pour le Développement onusiens à l'engagement japonais lors du Sommet sur les Affaires Asie-Afrique (avril 2005, Djakarta). La manifestation la plus médiatisée de cette générosité a été l'annonce de l'effacement de 40 milliards de dollars de dette multilatérale, de 18 pays parmi les plus pauvres, presque tous africains.

Cependant toute cette générosité semble être sans effet sur la réalité. L'Afrique subsaharienne demeure soumise aux mécanismes ravageurs de la mondialisation néolibérale, que nous présentons à partir des cas du Niger et du Mali, deux pays des plus pauvres de la planète, selon le Programme des Nations Unies pour le Développement, dont les peuples ne font pas preuve de résignation.

Niger, pays le plus pauvre

Pendant le premier semestre 2005, trois millions de personnes de tous âges ont été exposées à la famine et abandonnées à leur sort au Niger. Des centaines de victimes - surtout parmi les enfants qui mourraient au rythme d'une dizaine par jour - de la sécheresse et de l'invasion des criquets ayant détruit les champs. Situation que le gouvernement de ce pays sahélien n'a pu contrecarrer par quelque dispositif préventif, hésitant même d'en accepter la réalité. Quant à la « communauté internationale », elle a attendu des mois et des morts, avant de se mobiliser, malgré l'alarme lancée par des associations locales et par maints observateurs [1].

L'invasion des criquets et la sécheresse de l'année n'ont fait qu'aggraver une situation déjà déplorable due aux politiques économique-sociales exécutées par les différents régimes néocoloniaux qui se sont succédés depuis l'indépendance. Le passage du néocolonialisme classique des trois premières décennies à la néolibéralisation présentée comme solution n'a nullement produit l'effet promis [2]. Bien au contraire, malgré sa mise sous tutelle des institutions de Bretton Woods, sous forme de Programme d'ajustement structurel, depuis 1981, le Niger est ainsi, de nos jours, le pays le plus pauvre de la planète, selon les Indicateurs du développement humain (IDH) du PNUD : 63 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, environ 83 % sont analphabètes, la mortalité infantile atteint 121,69 %... Le fardeau de la dette publique extérieure, dont l'encours en 2005 s'élève à 832,1 milliards de Francs CFA (1,27 milliard d'euros), soit 66,3 % du PIB nominal est l'une des raisons de l'incapacité de l'État nigérien d'éviter ou de parer à cette catastrophe sociale. S'il était objectivement impossible d'agir sur la pluviométrie, au moins la lutte contre l'invasion des acridiens aurait

été menée avec quelque efficacité, si l'État nigérien n'avait pour priorité le respect de l'échéancier du service de la dette publique extérieure, qui représentait 22,4 % des recettes budgétaires en 2004. Embarqué dans l'Initiative pays pauvre très endetté (PPTE), censée réduire le fardeau de la dette, l'État nigérien ne connaît, ces dernières années (à l'exception de l'an 2001), aucun arriéré de paiement du service de la dette. Ceci au détriment des secteurs sociaux, comme la santé et l'éducation dans lesquels l'économie des coûts a, par exemple, conduit au recrutement massif des "volontaires" sans formation et faiblement rémunérés, en remplacement d'une grande partie du personnel formé, qualifié [3]. Même pour répondre à l'urgence sociale d'éviter ou réduire l'impact de la crise alimentaire, il ne pouvait y avoir dérogation à l'exigence du « renforcement de la gestion publique pour aider à bien cibler et hiérarchiser les dépenses » [4] du programme de facilité pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance, dont l'État nigérien est « bénéficiaire ».

Humanisme néolibéral

Les victimes de cette famine ne correspondaient pas, sans doute, au profil du pauvre dessiné par le FMI et la Banque Mondiale. Ainsi, a-t-il fallu attendre la mise en spectacle médiatique du drame pour que soit, en partie, entendue la revendication de la distribution gratuite des vivres aux affamés. Une revendication de bon sens qui semblait une énormité pour le gouvernement et ses partenaires de la « communauté internationale » (États-Unis Union européenne...), car leurs options c'était la vente des vivres à prix « modérés » aux affamés ou l'échange des vivres contre du travail.

Les familles qui avaient encore quelques têtes de bétail, décharnées, les vendaient à des prix on ne peut plus dérisoires. D'autres arrivaient à s'endetter, à défaut d'avoir la force de travailler. « Trade, not aid » [5], tel est le principe de la politique de « coopération » du gouvernement des États-Unis sur lequel veillait USAID, soutenu par l'Union Européenne et le Programme alimentaire mondial. Ce drame a été l'occasion de consolider les rapports marchands dans la société et l'individualisme qui les accompagne, amplifiés à l'époque néolibérale.

Il va de soi que cet humanisme néolibéral et spectaculaire ne pouvait que réduire l'ampleur du désastre, non lui apporter une solution radicale. Le projet de la « communauté internationale » tant répété est la « réduction de la pauvreté » à long terme, non pas son éradication, pourtant objectivement possible. Ainsi la crise alimentaire perdure : « Les prix sont toujours très élevés sur les marchés, ce qui empêche de nombreuses familles d'acheter la nourriture, à cause de la décapitalisation subie pendant la crise : pour rembourser les dettes contractées, les familles empiètent sur la récolte d'octobre, alors que seulement 2/3 de la terre ont pu être cultivés par manque de semences et de main- d'œuvre, ce qui accroît leur vulnérabilité et le risque de malnutrition. Les effets de la crise vont se prolonger pendant l'année 2006 » [6]. Dans certaines régions, la situation des enfants s'est même aggravée. La « communauté internationale » manque de volonté pour réunir les 80 millions de dollars qu'exige la situation : seulement 16 millions de dollars ont été réunis au premier semestre 2005, alors que « les guerres d'Irak et d'Afghanistan coûtent aujourd'hui 5,6 millions de dollars par mois, soit, à quelques décimales près, l'équivalent du produit intérieur brut du Niger ... en un an. Et une rallonge de 202 milliards (pour les six prochaines années) vient d'être accordée au Département de la sécurité intérieure, chargé de protéger le territoire et les intérêts américains » [7].

On est tenté de parler de « famine néolibérale » comme Mike Davis parle de « famines coloniales » [8]. Car, une famine déclarée c'est pour les généreux « donateurs » un futur marché possible. De façon classique, il s'agissait de faire changer les habitudes alimentaires des sinistrés. Par exemple, à une population traditionnellement consommatrice de mil, les «

donateurs » offraient plutôt du maïs ou du riz qui deviendrait ainsi, subséquentement, un produit de consommation courante à importer.

Mais, de nos jours, il s'agit plus d'une opportunité à saisir pour faire accepter les produits génétiquement modifiés. Ainsi, la position du gouvernement nigérien en la matière a connu une évolution assez rapide depuis la reconnaissance officielle de la crise alimentaire. Alors que le Cadre national de biosécurité, élaboré en 2005, exprime une certaine prudence, en novembre 2005, Niamey, la capitale du Niger, est le lieu choisi pour organiser un séminaire régional sur « La couverture médiatique de la biotechnologie agricole - Contraintes et opportunités pour la presse en Afrique de l'Ouest ». Un séminaire organisé par l'Institut international de recherche sur les cultures en zones tropicales et semi-arides (ICRISAT), l'International Service for Acquisition of Agribiotech Applications (ISAAA) et l'UNESCO. L'ISAAA est un organisme qui a pour vocation la lutte contre la faim et la pauvreté dans les pays dits en développement, surtout par la promotion des cultures transgéniques. Ses principaux financiers sont Cargill, Dow AgroSciences, Monsanto, Pioneer Hi-Bred, Syngenta qui sont aussi les principales multinationales des OGM. A l'occasion de cette opération de consolidation de l'endoctrinement des journalistes [9], a été ôté le cache-sexe sur l'expérimentation des céréales génétiquement modifiées dans la station de recherche de l'ICRISAT, à quelques kilomètres de Niamey, visitée par les séminaristes. A quelque chose de malheur est bon pour les marchands d'OGM. Ainsi, cette crise alimentaire va légitimer un processus de mise en dépendance agricole accentuée, en matière de semences, de la paysannerie nigérienne, voire de disparition des plus pauvres, en tant que petits agriculteurs et petites agricultrices indépendants qui iront grossir les rangs du lumpen-prolétariat.

Vu qu'il s'agissait d'une ancienne colonie française, restée dans le giron de la Françafrique [10], il y avait une générosité très intéressée. Celle de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema, du groupe Areva) [11]. Celle-ci est en grande partie redevable à l'uranium nigérien, pillé de façon jalousement monopolistique pendant longtemps. Mais les forfaits de la Cogema-Areva sont désormais exposés publiquement, grâce à la relative « ouverture démocratique » locale et au développement de la conscience antinucléaire, par l'ONG locale Agherin'man (bouclier de l'âme), la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité (CRIIRAD, France) et l'Association Sherpa (des juristes contre l'impunité dont jouissent les multinationales en matière de violation des droits des travailleurs en particulier, des droits humains et de l'écologie en général) [12]. Cette mise à nu des conditions de travail dans les mines (faible rémunération, exposition des travailleurs à la radioactivité sans véritable système de protection et de contrôle médical...), de la pollution de l'environnement aux conséquences fâcheuses sur les populations voisines et l'environnement risque d'aboutir à une réduction des profits en cas de conformité aux normes internationales.

La néolibéralisation s'est en grande partie déroulée dans le respect des rapports français. C'est par exemple Vivendi qui a pris le contrôle de la distribution d'eau [13]. Cependant, la privatisation des télécommunications du Niger a plutôt bénéficié à la firme chinoise ZTE en progression sur le marché africain. Ce malgré l'appartenance du Niger à la zone monétaire du Franc CFA. Cette concurrence parfois défavorable risque de se reproduire concernant l'exploitation à venir de l'or, des phosphates et du pétrole. C'est sans doute pour maintenir les relations privilégiées, quelque peu érodées, que l'État français semble accorder une grande importance à la bonne organisation des 5ème Jeux de la Francophonie (7-17 décembre, Niamey). Alors que 2 millions de Nigériens risquent de manquer de « pain » pendant le déroulement des jeux [14]. La Francophonie, sauf pour les gogos, est en fait la vitrine culturelle d'une affaire plutôt politico-économique, pour l'État du capital français. Mais, avant ces jeux et pendant le calvaire des enfants et adultes malnutris, les projecteurs de l'actualité française vont être tournés sur le pays voisin, aussi bien géographiquement que dans le classement en matière sociale ou d'indifférence de la part d'une grande partie de

l'humanité, comme le dit cet animateur d'Action contre la faim : « Le Mali et le Niger sont des pays oubliés par la Communauté internationale, qui réagit aux crises de manière ponctuelle et non sur le long terme. » [15]

Privatisations au Mali

Le Mali a été moins affecté par l'invasion acridienne et la faible pluviométrie dans la région. Toutefois, il partage avec le Niger presque les mêmes Indicateurs du développement humain, qui font de lui le 174^{ème} pays sur 177 [16]. Ce qui s'explique aussi par le statut commun de pays pauvre très endetté [17] respectant aussi scrupuleusement l'échéancier, autrement dit sans arriérés de paiement. Ainsi, la mauvaise fiche sociale est aussi la conséquence de la politique de l'État malien pendant la phase néocoloniale précédente, l'ayant placé sous la coupe du FMI et de la Banque Mondiale. Une décennie de « démocratie » n'a nullement amélioré la situation sociale héritée de la période dite non-démocratique. Bien au contraire. La succession des gouvernements élus c'est aussi la continuité de l'État en matière d'Ajustement structurel néolibéral, malgré la différence des rythmes en ce qui concerne aussi bien la privatisation que la libéralisation des marchés et autres préceptes néolibéraux de la Banque Mondiale et du FMI. L'actuelle équipe gouvernante, dirigée par le général Amadou Toumani Touré, semble plus déterminée que la précédente à satisfaire les institutions gestionnaires de la néolibéralisation, malgré des conséquences sociales dramatiques. Ce au profit des investisseurs dits stratégiques qui prennent le contrôle des secteurs les plus rentables de l'économie dite malienne.

C'est en effet dans le cadre de cette néolibéralisation qu'a eu lieu la privatisation de la Régie des Chemins de Fer du Mali (RCFM). L'actionnaire majoritaire de la nouvelle entreprise Transrail SA est au départ un consortium canado-français Canac-Getma [18]. Une privatisation qui est assez caractéristique des rapports de domination impérialistes : la RCFM évaluée à 105 milliards de FCFA (160 millions d'euros) a été octroyée à 5 milliards (7,622 millions d'euros). La nouvelle entreprise ayant fait le choix du plus grand taux de profit, priorité a été accordée au transport des marchandises, sur celui des voyageurs [19]. Ce qui a entraîné la suppression de deux-tiers des gares (26 sur 36) alors que pendant un siècle la vie s'était organisée autour de ces 36 gares (qui sont aussi des villages). Les habitants sont ainsi désemparés : les voyageurs et les familles des cheminots constituaient la clientèle pour leurs produits. Transrail a ainsi contribué au développement de la pauvreté en milieu rural. De plus, 612 cheminots ont été licenciés et certains acquis sociaux des cheminots, par exemple les pensions de retraite versées aux veuves, ont été soit revus à la baisse soit supprimés. Ce qui a suscité l'indignation et une résistance citoyenne pour le retour à la régie du rail malien. Un Collectif citoyen pour la restitution et le développement intégré du rail malien (Cocidirail) a vu le jour. Mais la répression n'a pas tardé à s'abattre sur lui. Son principal animateur, un ingénieur, ancien directeur adjoint de l'École Supérieure Africaine des Chemins de Fer, Tiécoura Traoré, a été purement et simplement licencié, en violation flagrante de la législation du travail. Le Cocidirail ne s'est pas pour autant démobilisé.

Contre-réforme agraire

D'autres secteurs importants de l'économie malienne sont victimes de cette restructuration néolibérale, avec des graves conséquences sur la vie des populations paysannes. C'est le cas de l'Office du Niger [20], productrice de riz depuis la période coloniale, nationalisée après « l'indépendance », soumise à une privatisation rampante depuis 1984, sous l'égide de la Banque Mondiale, avec à la clef la libéralisation de la commercialisation du paddy dès 1985, et une compression des effectifs de 70 %.

Depuis quelque temps, il y est question d'une réforme foncière qui menace les paysans jouissant de l'usufruit sur les terres de l'ON, mais aussi par leur mise en concurrence avec de gros investisseurs. Ce contre quoi ils résistent : « On affirme que nous sommes dans un État de droit, mais nous, les cultivateurs, ne le savons pas. Nous sommes considérés comme des esclaves. A l'ON, il n'y a que la corruption, la magouille et l'injustice qui prévalent. Nous avons payé les redevances légalement dans le délai fixé par le Président de la République. Et voilà qu'on nous retire nos champs de riz pour les donner aux nouveaux bénéficiaires qui vont récolter nos produits. Nous préférons mourir que de perdre nos champs. Si les autorités ne prennent pas leurs responsabilités, adviene que pourra » [21], Ces paysans qui ont travaillé et habité légalement sur ces terres pendant des décennies refusent cette perte du droit d'exploitation des terres et leur remplacement par de gros investisseurs, sous le prétexte fallacieux de ne s'être pas acquittés à temps de la redevance eau. Ils sont par ailleurs confrontés à la hausse de plus de 200 % du coût des intrants agricoles. Seuls les plus pourvus financièrement survivront dans la jungle néolibérale.

Cette réforme foncière se réalise au moment où se développe la mobilisation des femmes paysannes pour l'accès à la terre. Ce qui rend plus difficile cette lutte ; c'est que les hommes tendent à la considérer secondaire, au lieu de s'y appuyer pour mieux faire avancer la cause commune. Mais, il ne suffit pas d'être victime d'une injustice pour être en mesure de perdre ses propres privilèges, même symboliques.

Avec l'ON, l'autre cible de la néolibéralisation dans le secteur agricole est la Compagnie malienne de développement et des textiles (CMDT), l'ex-Compagnie française de développement et des textiles (CFDT). C'est la compagnie du coton, dont le Mali était le principal producteur de la sous-région. Sa privatisation est une pomme de discorde entre les institutions de Bretton Woods et le gouvernement malien qui en redoute les conséquences sociales et électorales, vu la place du coton dans la vie rurale et au-delà. Car, c'est plus du quart de la population malienne, soit environ 3,5 millions de personnes, qui vivent directement et indirectement du coton. Comme le disaient ces deux sexagénaires lors du Forum des Peuples de Fana (choisi comme site à cause de son statut de 2ème région productrice de coton), dans le cadre de la Conférence populaire paysanne (qui a aussi parlé de l'accès à la terre des femmes rurales) au cours de laquelle des échanges ont eu lieu avec des participant/es venu/es du Bénin, du Burkina... : « S'il faut maintenant vendre notre espoir en privatisant la CMDT, vraiment nous ne sommes pas d'accord. » [22] La vie quotidienne des petits paysans et paysannes producteurs de coton connaîtra ainsi le sort de leurs compatriotes des gares ferroviaires et de ceux confrontés à l'ON. C'est autour de la CMDT qu'est organisée la vie sociale et les infrastructures. Mais le partenaire français, Dagrif, ex-CFDT (actuellement actionnaire à 60 %) est à l'affût, refusant de contribuer au financement du déficit de la CMDT, pour mieux accélérer la privatisation complète. Car, si le prix du coton aux producteurs est en baisse ces dernières années, le coton de la région du FCFA, dont le Mali a été le principal producteur jusqu'en 2004, est absorbé à 60 % par le marché chinois. Ce qui est en soi une aubaine pour tout investisseur qui se débarrassera de maintes charges sociales, avec la privatisation complète, qui est un engagement pris par l'État malien dans le cadre de l'Initiative PPTE, d'allègement de la dette. L'actuel gouvernement malien a pu obtenir de la Banque Mondiale et du FMI son report en 2008 car l'année 2007 est une année électorale au Mali. La dernière mission de la Banque Mondiale au Mali a mis au point les modalités de privatisation. Pour satisfaire tous ceux, capitaux multinationaux et privés, qui salivent, pour les profits à réaliser, c'est la filialisation, inégalement rentable certes, qui a été retenue.

Un autre aspect de cette restructuration, libéralisation du secteur cotonnier qui est préjudiciable à la petite paysannerie, c'est l'introduction des semences génétiquement modifiées que les petits producteurs participant au Forum des Peuples à Fana ont

vigoureusement dénoncée. En effet, en collaboration avec la Banque Mondiale, USAID, les multinationales productrices des semences génétiquement modifiées Dow AgroSciences, Monsanto, Syngenta (Novartis), ont initié un Projet COTI-2 de « Développement de la culture du coton génétiquement modifié au Mali ». Ainsi est programmée la dépendance de la petite paysannerie à l'égard des semenciers. Sous prétexte de mettre le progrès technologique au service des pauvres sont préparées en fait leur dépendance et la marginalisation des plus dépourvus ou leur transformation en simple prolétariat agricole, surexploité [23].

Législation du travail en danger

En effet, en échange de l'allègement de la dette, comprenant l'effacement surmédiatisé de la dette multilatérale, le Mali est tenu, comme le Niger, d'améliorer les conditions de réalisation du profit. Comme l'a dit le porte-parole du gouvernement malien, Ousmane Thiam, lors de sa visite à Paris, en septembre 2005, le Mali prépare « une simplification des procédures et des formalités liées à la création d'entreprises... le "retoilettage" du Code des investissements, qui est non seulement plus attractif, mais qui met l'entrepreneur étranger sur le même pied d'égalité que le malien » [24]. Il s'agit non seulement de confronter le petit entrepreneur malien aux multinationales, mais aussi de réduire à minima la protection sociale des travailleurs. C'est ce qui est quasi-explicitement suggéré par le gouvernement des États-Unis, en disant que « les lois du travail sont restrictives au Mali et la difficulté de l'embauche et du licenciement sont des obstacles supplémentaires » [25]. Le but est une généralisation de ce qui s'est produit à la RCFM contre les travailleurs organisés pour la défense de leurs droits. La criminalisation de la défense des droits des travailleurs est un principe du néolibéralisme éprouvé aussi par les syndicalistes de la Société malienne d'exploitation (Somadex). Dans cette entreprise d'exploitation de l'or à Morila, appartenant à Bouygues, les travailleurs revendiquent principalement le paiement de la prime de rendement indexée sur le taux de dépassement de la production [26]. Car, par frénésie accumulatrice, la Somadex a produit, en trois ans, 83 tonnes d'or au lieu des 33 tonnes prévues par la convention d'exploitation [27]. Ce qui signifie aussi une exploitation intensive de la force de travail. Les travailleurs revendiquent l'établissement de vrais contrats de travail, à la place des contrats de travail falsifiés, avec la complicité des nationaux, et qui ont causé le licenciement de trois cents travailleurs, sans paiement de leurs droits et indemnités. Des abus que les travailleurs n'ont pas admis, jusqu'à déclencher en juillet 2005 une grève face au refus de la direction de l'entreprise d'entendre leur demande de respect des droits [28]. La réponse de la direction, avec la complicité de certaines autorités locales, a été la répression. Pour légitimer celle-ci aux yeux de l'opinion, divers actes de violence commis dans le village ont été attribués aux travailleurs en grève. Ainsi, une trentaine de travailleurs ont été emprisonnés par la gendarmerie. Une vingtaine ont été par la suite relâchés, au moment où était arrêté (en octobre 2005), le secrétaire administratif du comité syndical, Karim Guindo. Pour échapper à cette répression, les autres dirigeants syndicaux, dont le secrétaire général, Amadou Nioutama, sont contraints à la clandestinité [29]. Leur principal délit est d'avoir voulu perturber l'accumulation du surprofit néocolonial par cette entreprise se comportant comme en territoire conquis. Ce qui pouvait par ailleurs servir de mauvais exemple aux travailleurs des autres entreprises exploitant l'or au Mali qui ne sont pas plus soucieuses des droits des travailleurs et de l'environnement [30].

Pourtant, cette arrogance a fini par lasser le gouvernement malien dont le projet de maintien au pouvoir à l'issue des prochaines élections pouvait être contrecarré par le non-respect, par Bouygues, à travers sa filiale Saur International, du contrat de partenariat d'Énergie du Mali (EDM) établi en 2000. En effet, Saur s'est avéré davantage intéressé par les profits à court terme (hausse des tarifs d'eau et d'électricité) que par les investissements qu'il s'était engagé

à réaliser qui devaient favoriser l'extension des réseaux de distribution d'eau et d'électricité. Ainsi, l'État malien s'est vu obligé de lui retirer, en octobre 2005, son statut d'actionnaire majoritaire dans EDM, violant ainsi le sacro-saint principe néolibéral d'amaigrissement du patrimoine économique des États, alors que la réunion des ministres de l'Économie et des Finances de la Zone Franc (des 19 et 20 septembre 2005, à Paris) venait de lui recommander, entre autres, de « poursuivre la mise en œuvre du programme économique et financier soutenu par le FRPC, notamment les réformes structurelles dans les secteurs cotonniers et de l'électricité ». Cet acte à motivation plutôt électoraliste lui a valu une mission spéciale de la Banque Mondiale et du FMI, dont le programme de lutte contre la pauvreté n'inclut pas la baisse des tarifs d'eau et d'électricité en faveur des pauvres, de surcroît par une entreprise majoritairement étatique.

Concurrence inter-impérialiste

C'est aussi une opération maladroite du gouvernement malien, organisateur du XXIIIème Sommet Afrique-France. Surtout en une période caractérisée par la poussée états-unienne sur le continent dans le secteur pétrolier en particulier et bien d'autres, dans le cadre de l'AGOA [31]. Le 4ème Forum Afrique-États-Unis (juillet 2005 à Dakar) a été, entre autres, une phase de l'avancée des États-Unis sur le continent. Le Secrétaire américain à l'Agriculture, Mike Johanns, y a même prêché la communauté d'intérêts qui existerait entre les États-Unis d'Amérique et l'Afrique subsaharienne à l'OMC, contre l'Europe : « nous devrions serrer nos rangs pour dire aux Européens et aux autres qu'il est temps d'ouvrir leurs marchés à nos produits ». La promotion des OGM aussi s'inscrit dans le cadre de cette cause commune contre l'Europe, aussi peu soucieuse que les États-Unis du sort des pauvres et affamés d'Afrique subsaharienne [32]. Des délégations africaines du pré carré français y ont été sensibles. Déjà dans son discours d'ouverture, le chef de l'État sénégalais, l'économiste libéral Abdoulaye Wade, avait affirmé avec assurance : « L'AGOA symbolise une nouvelle vision des relations internationales (...) le chemin qui conduit l'Afrique vers la mondialisation » [33].

Sans qu'il soit déjà question de remise en cause du « partenariat » privilégié avec la métropole néocoloniale, le Mali et le Niger, font partie de ces pays sensibles à la poussée états-unienne [34]. Futurs producteurs de pétrole, ils entrent de ce fait dans ce qui est considéré à Washington comme le champ de la sécurité nationale... des États-Unis. Ainsi, le gouvernement américain les a-t-il intégrés, à travers par exemple « l'Opération Flintock 2005 » [35] dans son programme de « lutte contre le terrorisme ». Toutefois ces différents aspects de la « coopération » états-unienne demeurent basés sur le respect des préceptes du néolibéralisme par les États « partenaires » africains. La soumission au Consensus de Washington demeure la condition cardinale.

Résistances

La reproduction de la pauvreté n'est pas une fatalité. L'année qui s'achève a été aussi une année de résistance à l'ordre qu'imposent aux peuples les maîtres de la mondialisation néolibérale et leurs relais locaux. Dans l'indifférence générale de l'opinion publique internationale, certaines organisations de la société civile nigérienne se sont alliées pour mobiliser, malgré les intimidations et la répression, contre la vie chère symbolisée par l'instauration d'une TVA de 19 % sur les denrées de première nécessité. Une mesure antisociale inscrite dans le cadre de l'intégration régionale de l'Afrique de l'Ouest. Si l'actuel président en exercice de l'Union Africaine, le chef de l'État nigérien, le Général Olosegun Obasanjo, n'a pas la cynique franchise de son collègue sénégalais Abdoulaye Wade exprimant

son adhésion aux valeurs du capital états-unien [36], il n'en est pas moins un partisan. Ce qu'il ne cesse de prouver non seulement en confiant le département de l'Économie et des Finances à une technocrate de la Banque Mondiale, mais aussi en persévérant dans le projet de hausse du prix de l'essence et du pétrole lampant. Ce, malgré le succès à répétition des appels à la mobilisation, lancés par certaines centrales syndicales alliées au mouvement démocratique [37], contre cette mesure résultant d'une aliénation des ressources pétrolières au profit des multinationales et de quelques capitaux privés nigériens et qui ne ferait qu'aggraver la pauvreté de la majorité de la population nigérienne. Quant à Thabo Mbeki, sa réélection en 2004 n'a pas empêché la contestation populaire de sa politique sociale, y compris par la centrale syndicale Cosatu, allié de l'ANC. Contre les revendications sociales dans les townships il a même envisagé d'envoyer la police. Ce qui n'aurait pas manqué de rappeler un passé récent. Ainsi, derrière son discours nationaliste sur la « Renaissance Africaine » se révèle plutôt un projet d'intégration d'une partie de l'élite noire dans les circuits du capital néolibéral [38].

Les élites gouvernantes africaines appliquent les préceptes du néolibéralisme aussi pour leurs intérêts privés. Elles préparent l'asphyxie de la petite paysannerie en articulant réformes foncières néolibérales et introduction des semences génétiquement modifiées. Ce que les associations paysannes présentes au Forum des Peuples à Fana, sommet alternatif au G7 (juin, Mali) ont vigoureusement dénoncé [39]. Malheureusement, la présence des associations paysannes d'autres régions d'Afrique, au-delà de l'Afrique de l'Ouest, a été faible. Il en a été autant des syndicats africains et d'autres composantes du Forum Social Africain, dont est pourtant membre le Forum des Peuples. Alors qu'il s'agit d'une occasion particulière : un forum à vocation continentale qui se tient toujours en zone rurale, qui permet aux paysans et paysannes de la localité choisie d'être présents plutôt que représentés, d'échanger avec ceux et celles d'ailleurs. Le voisinage du Mali et du Niger devrait être mis à profit pour consolider les solidarités permanentes, encore embryonnaires, à étendre dans la sous-région, pour commencer, où sévissent parfois les mêmes multinationales de distribution d'eau, d'électricité, d'exploitation minière, de vente des OGM. Ainsi, par exemple, entre cheminots du Mali et du Sénégal contre leurs États et les acquéreurs privés des chemins de fer nationaux. A l'instar des syndicats africains des dockers, de l'Afrique du Sud au Nigeria, se coordonnant pour la lutte contre les pavillons de complaisance.

L'organisation au Mali d'un sommet alternatif au 23ème Sommet France-Afrique est une initiative qui devrait se poursuivre. Non seulement contre la Françafrique, mais aussi contre les autres messes d'organisation de la paupérisation des peuples. Contre l'opinion favorable que semble avoir l'AGOA dans certains milieux, que semble illustrer le dialogue de la confédération des ONG du Sénégal (Congad) avec l'AGOA, il faut aussi rappeler la nature du capital états-unien, qui n'est ni moins impérialiste ni moins criminel socialement que le capital français. Pour mémoire, la récente intervention des États-Unis au Libéria, contre le régime oligarchique du seigneur de guerre Charles Taylor - qui bénéficiait du soutien du capital français - a favorisé l'exploitation par Firestone, en toute impunité, « de manière quasi-esclavagiste la main-d'œuvre employée dans sa plantation d'hévéas au Liberia », dont dix mille enfants [40].

C'est donc contre les différentes facettes de cet ordre qu'il faut s'organiser. Pour un autre monde possible débarrassé de l'exploitation des êtres humains par d'autres, de toutes les oppressions, il faut construire des solidarités permanentes, surtout avec les plus pauvres, pour une alternative radicale. Une radicalité altermondialiste africaine en solidarité avec les radicalités extra-africaines, sans les hiérarchies héritées des passés esclavagiste et colonial. Mais aussi sans négrophobie, car l'alternative au racisme ne peut être un racialisme. Ainsi, un projet tel celui de l'African People's Socialist Party, appelant à une Internationale Socialiste Africaine nous semble encore très marqué par le panéghisme de Marcus Garvey et risque de

nourrir le racialisme, plutôt que le socialisme comme alternative démocratique à l'ordre multidimensionnel du Capital [41]. L'organisation du Forum social mondial polycentrique à Bamako, par la proximité géographique, est une opportunité à saisir, pour organiser la discussion collective et démocratique sur la solidarité permanente, pour une alternative africaine radicalement alter mondialiste.

NOTES:

[1] Cf. Jean Nanga, *“Famine et marchandisation de la charité au Niger”*, juin 2005, www.solidarites.ch/ ; Claude Quémar, *“Niger : vraie crise, fausses réponses”*, octobre 2005, www.cadtm.org/

[2] Cf. *“Niger, La mondialisation capitaliste impose un nouvel internationalisme”*, entretien avec Mamane Sani Adamou, Inprecor, n° 497, septembre 2004.

[3] *ibid.*

[4] <http://www.imf.org/external/np/exr/facts/fire/prgff.htm>

[5] « *Commerce et non assistance* »

[6] Amador Gomez (directeur technique d'Action contre la faim, Espagne), *“Pas de répit pour le Niger : la malnutrition infantile continue d'augmenter”*, Communiqué de presse du 14 novembre 2005.

[7] Claude Angeli, *“La gênante franchise des généraux de Bush”*, Le Canard enchaîné, mercredi 20 juillet 2005.

[8] M. Davis, *Génocides tropicaux : catastrophes naturelles et famines coloniales (1870-1900), Aux origines du sous-développement*, Paris 2003, éd. La Découverte. Ce qui peut aussi relativement s'appliquer à la situation dans le Darfour au Soudan

[9] En juin 2005, a été créé à Bamako (Mali) le Réseau des Communicateurs Ouest-Africains en Biotechnologie Agricole (RECOAB).

[10] Cf. Inprecor n° 497, *op. cit.*

[11] *“Le Niger ou le devoir de négligence”*, Le Canard enchaîné du 3 août 2005.

[12] CRIIRAD, *“Impact de l'exploitation de l'uranium par les filiales de Cogema-Areva au Niger. Bilan des analyses effectuées par le laboratoire de la CRIIRAD en 2004 et début 2005”* ; Almoustapha Alhacen, *“Déclaration du président de l'ONG Aghirin'man aux participants du colloque international sur la prévision des risques, Contaminations radioactives et protection des populations”* Lyon, avril 2005. Bien que principal actionnaire sur l'uranium du Niger, la Cogema est accompagnée par les entreprises espagnole ENUSA, japonaise OURD et l'État nigérien.

[13] Sur les conséquences de cette appropriation privée de la distribution d'eau on peut lire le Rapport de la Mission Internationale d'Enquête du FIDH, *“Droit à l'eau potable au Niger”*, octobre 2002.

[14] L'annonce persistante, ces dernières semaines, d'une nouvelle crise alimentaire dès le mois de décembre par des ONG et organismes de l'ONU est gênante pour le gouvernement nigérien qui tient à s'offrir en spectacle dans le monde francophone, à travers ces jeux. Selon certains observateurs, c'est, entre autres, pour empêcher que ne lui soit retirée l'organisation des dits jeux qu'il ne voulait reconnaître officiellement la situation de famine au début de l'année 2005. Alors que des enfants mourraient de faim... les villas devant héberger les sportifs étaient construites... Ainsi au moins 15 millions d'euros ont été investis pour la construction et la réfection des infrastructures !

[15] Action contre la faim, "Mali/Niger : un silencieux scandale", Dossier de presse 2005.

[16] Population en dessous du seuil de pauvreté : 63,8 % ; espérance de vie à la naissance : 48,6 % ; mortalité infantile : 116,79 ‰ ; analphabétisme : 53,6 % (Source CIA, The World Factbook)

[17] Encours de la dette publique extérieure : 1746,1 milliards de francs CFA en 2002 ; 1646,7 en 2003 ; 1725 en 2004 ; 1802 en 2005. Rapporté au PIB nominal : 81,1 % ; 69,9 % ; 70 % ; 65,9 % ; Service de la dette : 12 % des recettes budgétaires en 2005 contre 12,4 % en 2004 .

[18] Le consortium CANAC-GETMA a cédé ses actions au Français J. Lefebvre et à l'Américain Savage Companies.

[19] Les bénéfices mensuels du transport des marchandises sont d'un milliard de FCFA (1,524 million d'euros)

[20] Situé au centre du Mali, l'Office du Niger (ON) est un projet d'aménagement hydro-agricole. Créé en 1932 après la découverte au centre du Mali en 1925 d'un delta fossile, le Delta central nigérien, il prévoyait initialement l'aménagement d'environ un million d'hectares en cinquante ans. Ses objectifs principaux étaient : « *de satisfaire le maximum des besoins en coton de l'industrie textile française et d'assurer la sécurité alimentaire en riz des régions sahéliennes de l'Empire Français d'Afrique de l'Ouest* ».

[21] Oumar Traoré, 63 ans, porte-parole des paysans de Niono, dans la région de Ségou, lors de la Conférence de presse du 4 août 2005, au siège du parti SADI et de Radio Kayira, à Bamako.

[22] Awa et Kadia Coulibaly dans Le Messenger de Fana, journal du Forum, juin 2005.

[23] Un argumentaire concis contre les OGM en Afrique : Zachary Majanya, du réseau d'Afrique australe et orientale de l'Association Participatory Ecological Land Use Management (PELUM), "*12 raisons pour l'Afrique de rejeter les OGM*",

[24] "*Les investisseurs seront toujours bien reçus au Mali*", Marchés tropicaux, n° 3122, du 7 octobre 2005.

[25] AGOA, Competitiveness Report, p. 23.

[26] L'or est le principal produit d'exportation (57 % des exportations) du Mali, qui en est le troisième producteur africain après l'Afrique du Sud et le Ghana.

[27] Cf. Marie-Eve Tejedor, “Mali : or, pillage et répression... des travailleurs résistent !”, , novembre 2005

[28] Début novembre, c’est l’Union nationale des travailleurs du Mali (UNTM) qui a organisé une grève d’avertissement pour la « *mise en application d’un plan social en faveur de tous les travailleurs licenciés des sociétés et entreprises d’État, la réintégration des syndicalistes mutés de manière illégale, la baisse des prix des produits de première nécessité* ».

[29] D’après certaines sources, la gendarmerie a pris en otage sa compagne et leurs enfants, afin de le sortir de sa cachette. Ce qui n’est sans rappeler les pratiques du temps colonial.

[30] Une autre entreprise importante d’exploitation de l’or au Mali est la SEMOS appartenant à 38 % à AngloGold (Afrique du Sud, n° 2 mondial de l’or), 38 % à IamGold (“junior” au Canada, et assez présent au niveau mondial), 18 % à l’État malien, 6 % à la Société Financière Internationale (SFI ou IFC en anglais, membre du Groupe de la Banque Mondiale, fondée en 1956 sur inspiration des États-Unis, elle se présente comme « la plus importante source de financement sous forme de prêts et de prise de participations pour les projets du secteur privé dans les pays en développement. Elle facilite un développement durable du secteur privé... ». Cette répartition des parts sur la mine de Sadiola n’est pas la même sur celle de Yetela où est absente la SFI, ses 6 % étant repartis également entre les trois autres actionnaires. L’autre multinationale sud-africaine RandGold qui exploitait la mine de Syama l’a cédée à Resolute Mining d’Australie en 2004. L’exploitation de l’or au Mali se fait selon les experts à faible coût. Sur les conséquences sociales et écologiques de l’exploitation de l’or à Sadiola, on peut consulter le Rapport de la mission d’enquête des Amis de la Terre sur www.amisdelaterre.org

[31] African growth and opportunity act (AGOA, accord de croissance et d’opportunité africaine) est un accord commercial qui lie, jusqu’en 2015, une quarantaine de pays d’Afrique subsaharienne aux États-Unis.

[32] Avant le séminaire réservé aux journalistes sur la biotechnologie agricole à Niamey, le gouvernement états-unien, avec le soutien de la FAO, avait organisé en fin juin 2004 à Ouagadougou (Burkina Faso) une Conférence internationale intitulée « *Maîtriser la science et la technologie en vue d’accroître la productivité agricole : perspective ouest-africaine* ». Monsanto y avait déjà obtenu l’autorisation d’introduire des produits génétiquement modifiés. Le président de l’Association cotonnière africaine, Ibrahim Malloum, est favorable aux OGM. Cf. son interview : “*Quels défis pour l’Afrique cotonnière en 2005-2006 ?*”, Marchés tropicaux, n° 3121 du 30 septembre 2005.

[33] L’hebdomadaire français L’Express du 10 novembre 2005 publie un entretien avec le président sénégalais. A la question « *En France, on sent poindre la crainte d’une distension du lien entre Dakar et Paris, au profit d’un flirt américano-sénégalais. Cette crainte est-elle fondée ?* », Abdoulaye Wade répond : « *J’ai toujours été un grand admirateur des États-Unis. Ils fournissent à l’Afrique un modèle de développement rapide que ni la France ni l’Europe ne peuvent lui procurer. Mais cela n’a rien à voir avec le lien traditionnel qui nous unit à la France, et qui demeure* ».

[34] En guise d’illustration : à la veille du sommet France-Afrique, Ikatel (dont sont actionnaires France Télécom et la Sonatel du Sénégal ; France Télécom étant l’actionnaire majoritaire de Sonatel...) vient d’obtenir la licence GSM, accompagnée « *d’exonération de*

TVA et de droits et taxes de douane », semble-t-il avec l'aide de France Télécom, selon la Revue de Presse du CEFIB, qui souligne « *Inutile de revenir sur le caractère "illégal" de cette faveur que les autorités compétentes ont tout de même tenu à souligner même si, pour des raisons obscures d'État, elles ont fini par accéder à cette requête. Ce qui est tout de même curieux dans cette affaire, c'est que cette demande d'exonération a été faite avant même que la jouissance de la licence d'exploitation ne soit effective, celle-ci étant intervenue en août 2002, deux mois seulement après l'élection du général Amadou Toumani Touré à la magistrature suprême en juin 2002. L'exonération était-elle la condition sine qua non pour l'installation d'Ikatel au Mali ou est-ce que, en la matière, il y eut délit d'initié pour lui accorder cette faveur par anticipation ?* », Sékouba Samake et Seydina Oumar Diarra-Sod, "Licence d'exploitation : France Télécom n'est pas derrière Ikatel", la Revue de Presse du CEFIB du 25 novembre 2005.

[35] Il s'agit de manœuvres militaires conjointes de l'armée états-unienne avec les armées de huit États sahéliens dont le Mali, le Niger, le Sénégal... Lors de la visite de Bush au Sénégal en 2003, il a été question d'y installer une base militaire états-unienne. Alors qu'au Mali a été ouvert le bureau le plus important de la CIA dans la région. Quant au Niger, la formation de ses officiers pilotes de chasse est depuis quelque temps effectuée aux États-Unis...

[36] Selon le Cocidrail, Abdoulaye Wade serait l'un des bénéficiaires de la privatisation de la RCFM, à travers un prête-nom français.

[37] La dernière mobilisation sociale organisée à la mi-septembre l'a été par la Labour and Civil Society Coalition (Lasco) regroupant les centrales syndicales (Nigeria Labour Congress, Trade Union Congress, Congress of Free Trade Union) et des organisations de la société civile (Joint Action Forum). Des organisations politiques, comme le Democratic Socialist Movement, section nigériane du Comité pour une Internationale des Travailleurs, ont toujours soutenu les appels à la grève générale, à la mobilisation lancés principalement par le Nigeria Labour Congress. Le prix Nobel de littérature, Wole Soyinka, a aussi appelé et participé à cette mobilisation.

[38] La lecture de l'ouvrage de William Mervin Gumede, sur Mbeki (*Thabo Mbeki and the Battle of the Soul of the ANC*, éd. Zebra Press, Cape Town 2005) est instructive à ce sujet.

[39] Sekou Diarra, "Revendications citoyennes au Mali", Manière de voir, « *En lutte. État des résistances dans le monde* », décembre 2005-janvier 2006.

[40] "Labour group sues Bridgestone on Liberia rubber plantation", Reuters, 18 novembre 2005. www.za.today.reuters.com. Firestone sévit au Liberia depuis 1926. La guerre ayant conduit Taylor au pouvoir, avait relativement entravé l'activité du fabricant de pneus.

[41] Omali Yeshitila, "Africa for Africans at home and Abroad. Build the African Socialist International", diffusé par Kenya Socialist Web, < www.kenyasocialist.org >, août 2005.

Source : Inprecor (www.inprecor.org), décembre 2005.

MAROC

Gestion de déchets

Fès: Coup de pouce à la gestion intégrée des déchets solides

Le 19-12-2005
<http://www.leconomiste.com>
Youness SAAD ALAMI

L'Agence de développement social sensibilise les élus : L'objectif est d'organiser le secteur

COMMENT renforcer les capacités dans la gestion intégrée des déchets solides? Telle est la question à laquelle les représentants d'ADS Maroc (Agence de développement social) sont venus répondre, la semaine dernière, devant un parterre de responsables et élus de la ville de Fès. Cette rencontre organisée en partenariat avec l'AFD (Agence française de développement) et le FFEM (Fonds français pour l'environnement mondial) avait pour thème le «Renforcement des capacités dans la gestion intégrée des déchets solides au Maroc». L'objectif est de sensibiliser le corps élu et les opérateurs locaux sur l'intérêt du recyclage des déchets et créer un débat fructueux sur la gestion intégrée à laquelle les communes déboursent des millions de DH annuellement.

Selon Abdelmourhit Lahbabi, administrateur délégué à ADS Maroc, 10.000 chiffonniers ont été recensés au niveau national. Il faut souligner que le secteur de recyclage des déchets au Maroc souffre d'une absence totale de reconnaissance tant au niveau institutionnel, que juridique et réglementaire. Il évolue d'une manière autonome en marge du système, comme une activité commerciale artisanale tolérée et régie par la seule loi de l'offre et de la demande. Sur le plan institutionnel, le secteur ne bénéficie d'aucune disposition particulière permettant sa prise en charge, son encadrement et la promotion de ses activités par une institution publique. Compte tenu de son champ d'intervention, il est accessoirement «parrainé» par le ministère de l'Aménagement du territoire, de l'eau et de l'environnement et par la DGCL (direction générale des collectivités locales) pour l'intérêt du tri organisé, préconisé dans certains cahiers des charges. De même, aucune institution n'assure l'observation et le suivi des données relatives aux produits recyclés, ni la recherche et le développement pour la conception de nouveaux produits adaptés au marché local.

En tout cas, à Fès, les dirigeants locaux ont déjà pensé aux problèmes de l'environnement. La nouvelle décharge publique contrôlée de Fès constitue une première au niveau national, voire au niveau de l'Afrique, et ce, dans la gestion moderne des déchets solides. Elle permet de maîtriser tous les effluents à 100%, tout en préservant l'environnement de la ville. Fès est la seule ville à avoir délégué, à des sociétés privées, la gestion des déchets en amont et en aval. Pour Lahbabi, qui qualifie le projet «d'exceptionnel», les autres décharges qui ne jouissent pas d'un suivi permanent sont tout simplement des dépotoirs. Et qui représentent un véritable danger pour les nappes phréatiques.

* * *

Environnement

Le littoral fragilisé par la pollution et le béton

17.12.2005

<http://www.lematin.ma/journal>

Rachid Tarik

Selon des prévisions, le taux d'urbanisation passerait à 77% dans les zones côtières à l'horizon 2025

Etat des lieux. En l'espace de deux décennies, l'urbanisation du littoral méditerranéen marocain a été multipliée par 3,5. Et ce n'est pas fini. Les projections annoncent qu'à l'horizon 2025, le taux d'urbanisation passerait à plus de 77%. Devant cette pression continue, le littoral marocain ne fait l'objet, en tant qu'écosystème fragile, ni de mesures de protection ni d'aménagement spécifique. Le risque de voir naître un déséquilibre démographique et économique entre le littoral et les zones intérieures n'est pas à écarter.

La plupart des villes rejettent directement leurs eaux usées en mer. Le Maroc ne dispose que de 63 stations de traitement dont 26 d'entre elles fonctionnent et seul 5% des eaux sont traitées. Un gaspillage d'eau qui peut paraître paradoxal pour un pays semi-aride qui commence déjà à connaître des déficits hydriques dans certaines régions du pays.

Autres grands dangers qui guettent le milieu marin, la pollution industrielle caractérisée par la présence de 90% des unités industrielles, les projets touristiques tout proches de la ligne de rivage et l'exploitation sauvage des carrières de sable. Concernant ce dernier registre, soulignons que sur 47 plages étudiées, sept ont disparu par érosion et 19 subissent une dégradation intense. Face à la dégradation de ce patrimoine naturel, que faire ? " Notre ministère ne cesse d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur la nécessité d'agir en commun dans le cadre du développement durable. Une cellule littorale ouverte aux départements ministériels et à l'université est en place pour réfléchir sur les mesures concrètes à proposer. De même, un projet de loi littorale est en cours d'élaboration et une vaste étude faisant l'audit du littoral est programmée pour l'année prochaine. Quant au vol de sable sur les côtes, un comité interministériel planche sur ce problème. Des propositions seront proposées au chef du gouvernement pour freiner la destruction des écosystèmes littoraux due essentiellement aux exploitations abusives dont fait l'objet le sable des plages et dunes ", lance Brahim Zyani, directeur de la réglementation et du contrôle au ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement et coordonnateur de la Cellule du littoral. Celle-ci a déjà réalisé un rapport sous le titre : " Eléments pour une stratégie de protection et de gestion intégrée du littoral ". Un rapport qui alerte l'opinion nationale sur l'urgence d'une loi sur le littoral. Signalons que jusqu'à maintenant, ces zones côtières ont été régies par plusieurs dispositions législatives touchant le domaine public maritime, la planification territoriale, la réglementation d'autres activités et à la protection de l'environnement.

Autre obstacle qui se dresse à la mise en place d'une vraie politique d'aménagement du littoral, le régime foncier marocain " caractérisé par la multiplicité du domaine de l'Etat (public ou privé), domaine forestier, terres habous, guich et collectives. La zone du Nord se heurte à des contraintes juridiques imposées par le régime de l'immatriculation instauré durant la période du protectorat espagnol. "

En attendant la loi sur le littoral, des sociétés mènent des campagnes de sensibilisation et protection des plages en partenariat avec la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement. Rappelons que le label " Pavillon bleu " pour la saison estivale 2005 a été décerné à la plage d'Essaouira, parrainée par l'Office d'exploitation des ports (ODEP), faisant ainsi de cette cité la première du monde arabe et la deuxième en Afrique à décrocher cette distinction. Ajoutant à cela les actions menées dans le cadre de l'Agenda 21, la création du Prix Hassan II pour l'environnement et des projets de coopération portant sur les zones littorales : comme MedWet Coast dans le nord-est du pays.

Les zones les plus touchées

D'après les différentes études disponibles on peut délimiter six grandes zones de pollution dans le littoral marocain :

- la région de Nador où le milieu marin, en particulier la lagune, est menacé par l'explosion d'une urbanisation anarchique, qui rejette les déchets solides et liquides directement dans la mer,
- la baie de Tétouan : qui subit la pression de l'urbanisation planifiée et clandestine, de la multiplication des projets touristiques, des industries du textile, du papier, de l'agroalimentaire et de parachimique. Tous les rejets domestiques, touristiques et industriels finissent par se jeter dans la baie,
- la baie de Tanger où se déversent directement les rejets domestiques, les rejets des complexes hôteliers et les rejets des industries textiles, des tanneries, de l'agroalimentaire, des minoteries, des teintureries, des papeteries et de l'aluminium,
- l'embouchure de l'oued Sebou qui draine tous les rejets domestiques, industriels et agricoles de Fès, de Meknès, de Sidi-Kacem, de Sidi-Slimane et de Kénitra,
- l'axe industriel de Mohammedia-Casablanca-El Jadida-Safi est gravement touché en raison de la forte concentration urbaine et industrielle. Sur cette partie du littoral, qui ne dépasse pas 200 km de long, se déverse plus de 60% des rejets urbains et plus de 80% des rejets industriels. Cette forte pression sur le milieu marin est accentué par la présence, dans les ports ou à proximité des zones côtières de grands complexes phosphoriques et sardiniers de Safi qui utilisent de l'eau de mer et rejettent directement leurs déchets dans la mer,
- la baie d'Agadir qui, elle, subit une triple agression : celle de l'urbanisation puisque le réseau d'assainissement se déverse dans le milieu marin, celle du tourisme puisque la plupart des hôtels sont installés sur le littoral et celle de l'industrialisation puisque les principales unités industrielles sont installées dans le port en pleine zone côtière.

L'exploitation illégale des carrières de sable

Un nouveau projet relatif à la gestion des carrières de sable dans la province de Kénitra visant à mettre fin à l'exploitation illégale du sable dans la région, a été exposé dernièrement à Kénitra. Le nouveau texte concerne notamment " les horaires du chargement qui ont été fixés à 17h au lieu de 7h entre le 1er octobre et le 31 mars et à 19h au lieu de 6h (1er avril au 30 septembre). "

Ce projet, qui fixe le tonnage total du camion à 38 tonnes, " impose aux exploitants des carrières à délivrer aux transporteurs un bon de chargement portant le sceau du propriétaire de la carrière. Ce projet est dicté par la volonté de mettre fin à l'exploitation illégale des carrières de sables qui a atteint des niveaux inadmissibles dans la province de Kénitra qui compte 45 carrières. "

Tiers monde : un tourisme durable pour réduire la pauvreté

Le Soleil (Dakar)
Publié sur le web le 1 Décembre 2005
Mamadou Guèye

Les acteurs du tourisme veulent maintenant d'une activité qui génère des emplois pour les pays en développement et lutter contre la pauvreté.

L'Organisation mondiale pour le tourisme (Omt) veut promouvoir un tourisme durable sous les optiques sociale, économique et écologique et mettre l'essor au service de l'élimination de la pauvreté. Cet objectif est contenu dans son programme ST-EP qui reprend les initiales de la formule Sustainable tourisme-Eliminating poverty (tourisme durable pour l'élimination de la pauvreté). Ce programme vise les pays en développement en général et l'Afrique en particulier. Le partage équitable des retombées du tourisme durable est au centre de ce programme. Ce tourisme doit revêtir un certain nombre de caractères, selon Gilles Bévilles de la France. Il s'agit d'un tourisme qui prend en compte « l'ensemble des paramètres de développement, qui maximise les retombées pour les territoires d'accueil, qui diversifie les activités économiques, notamment en milieu rural », avance M. Bévilles. Ce qui devrait se traduire par une amélioration des conditions de vie des populations. Celles-ci auraient des revenus complémentaires, les jeunes trouveront des emplois dans les structures hôtelières et les activités connexes générées par le tourisme. La mise en réseau de tous les niveaux d'intervention est nécessaire pour une meilleure coordination de toutes les actions et une optimisation des résultats signale-t-il.

M. Marcel Leizer de Private sector development officer (Pays-Bas) a fait cas des expériences développées par son organisme pour labelliser cette forme de tourisme en fournissant l'assistance technique aux pays qui en font la demande. D'ailleurs, sa structure assiste des pays comme le Kenya, la Tanzanie et compte bientôt s'implanter en Afrique de l'Ouest. Sa structure veut également remettre sur la carte du tourisme plusieurs localités qui ne l'étaient pas. Mais, Leizer souligne le rôle que les gouvernements doivent jouer pour faciliter l'intervention de sa structure.

Cette vision humaniste du tourisme épouse les préoccupations de Jean-Marc Mignon, vice-président du Bureau international du tourisme social. Selon lui, « le tourisme doit être un levier pour l'économie locale et une alternative au tourisme de masse et à ses dérives. »

Ce voeu pieu peut être concrétisé si tous les acteurs respectent l'éthique du tourisme signale Francesco Frangialli. Un code qui préconise, entre autres, que « les activités touristiques doivent être conduites en harmonie avec les spécificités et traditions des régions et pays d'accueil, et dans l'observation de leurs lois, us et coutumes ».

Développement économique

Assises de l'entreprise 2005» du conseil national du patronat : un espace d'échanges entre partenaires ouest-africains et l'UE

Wal Fadjri (Dakar)

Publié sur le web le 7 Décembre 2005

Amadou Ba

En prélude aux «Assises de l'entreprise 2005» qui débutent ce mercredi pour se terminer vendredi prochain, le Conseil national du patronat (Cnp) était avant-hier face à la presse pour décliner les manifestations prévues à cet effet.

D'emblée, le secrétaire général du Conseil national du patronat a défini l'objectif principal de leurs assises. Pour Hamidou Diop, il s'agit de «faire entendre la voix de l'entreprise dans un environnement politique, institutionnel, social et économique». Pour ce faire, il est fondamental de partager «la vision de l'entreprise avec les différents intervenants du secteur» : les pouvoirs exécutif et législatif, le syndicat des travailleurs et les partenaires au développement.

Cette année, une dimension sous-régionale et internationale est donnée à ces rencontres dont l'allocution d'ouverture officielle sera faite par le président de la République. Pendant trois jours donc, des ateliers vont s'articuler autour de deux grandes thématiques. La première qui concerne le "Forum tripartite de coopération économique renforcée entre le Sénégal, le Mali et la Mauritanie", sera l'occasion d'identifier les entraves au développement des échanges commerciaux entre ces pays. Des entraves qui, selon M. Diop, se résument à «l'absence d'infrastructures et de grands travaux dans le secteur des transports». Sur cette lancée, les trois délégations réfléchiront sur les mesures idoines à prendre pour le développement de leur partenariat, dans les secteurs de l'agro-alimentaire, de l'énergie et des mines, ainsi que pour le renforcement de la compétitivité des entreprises.

Une compétitivité où la région Afrique de l'Ouest a fort à faire dans un contexte de mondialisation des échanges. C'est ainsi qu'au menu de la deuxième grande thématique : "Rencontre du secteur privé Ouest-africain sur l'Accord de partenariat économique (Ape) entre la région Afrique de l'Ouest et l'Union européenne", les intervenants africains et de l'Ue plancheront sur différents sujets ayant trait au commerce, aux investissements. C'est en prévision de cela que d'ailleurs, depuis le mois de février dernier, la délégation sénégalaise s'était rendue à Bamako où le Conseil d'affaires et d'investissements sénégalais fut installé par le président Amadou Toumani Touré. Mais d'ores et déjà, la signature de l'Accord de partenariat économique entre la région Afrique de l'Ouest et l'Union européenne est acquise. Il doit être signé le 31 décembre 2007 et entrer en vigueur en janvier 2008.

TUNISIE

Tourisme

Tourisme saharien

<http://www.lapresse.tn>
Chokri BEN NESSIR

La Méditerranée demeure la principale destination touristique mondiale. Elle comptabilise 40% de toutes les arrivées touristiques internationales et 30% des recettes touristiques mondiales.

Le tourisme représente 13% des exportations des pays méditerranéens, 23% du secteur des services et il emploie plus de 5 millions de personnes. Aujourd'hui, on estime à plus de 250 millions le nombre de touristes qui choisissent la Méditerranée. Selon les projections de l'OMT, les arrivées dans le pourtour méditerranéen devraient atteindre 355 millions de touristes à l'horizon 2025.

Cinq pays africains, cinq pays asiatiques et onze pays européens sont les riverains de ce bassin où l'on retrouve huit grands systèmes culturels et linguistiques, trois grandes religions. En dépit de son fort potentiel touristique à haute valeur culturelle, cette région du monde connaît une activité touristique concentrée sur le littoral, et qui exerce une pression considérable sur les écosystèmes littoraux, fragiles par nature.

Toutefois, l'émergence de nouvelles destinations plus exotiques, entraîne le déclin graduel du produit balnéaire dans cette destination, d'où la nécessité pour les marchés émetteurs de diversifier l'offre. Seulement, le développement lent, hésitant et souvent mal coordonné de nouveaux produits touristiques méditerranéens qui ne parviennent pas à prendre une forme définitive, ne parvient pas à repousser la concurrence. Hormis le produit culturel qui se développe à pas de galop dans des destinations telles que la Grèce ou l'Italie, le tourisme saharien, balise la voie à un autre tourisme, exotique, d'aventure ou tout simplement écologique pour les pays du Sud de la Méditerranée. Dans ce pourtour méditerranéen, c'est la Tunisie qui postule au statut de destination saharienne par excellence. En effet, c'est le seul pays sur les 21 énoncés qui parvient à tirer son épingle du jeu, étant donné sa proximité, sa stabilité politique, la sécurité de son Sahara, la richesse et la splendeur imperturbable qui se dégagent de cet espace qui a fasciné plus d'un romancier, d'un poète ou d'un cinéaste. La guerre des étoiles, Le patient anglais...la liste est longue et l'on ne pourrait citer à titre exhaustif tous les films tournés sur ce plateau inédit que présente ce territoire complexe et diversifié qu'est le Sahara tunisien. Certes, sur le plan des destinations sahariennes nous ne pouvons prétendre être les seuls à proposer ce produit, mais étant donné l'expertise touristique tunisienne, son know-how et la qualité de ses infrastructures, notre pays est quasiment le seul actuellement habilité à offrir au visiteur, non loin des belles et magnifiques plages, des montagnes boisées, les étendues calmes et grandioses du Sahara. Villages de montagne, chotts, ksour, oasis de montagnes, notre pays peut s'enorgueillir de la diversité et de la richesse de son Sahara et de son désert. Certes, l'Afrique avec 26 millions d'entrées touristiques (4% du total mondial), une capacité de 850.000 lits et 10,5 milliards de dollars US (6,3% des recettes mondiales), «constitue le parent pauvre du tourisme mondial et cela malgré les richesses de son gisement touristique». Même si le tourisme dans cette région enregistre un meilleur taux de croissance, il n'est pas près de jouer les premiers rôles sur la scène du tourisme mondial.

Mais avec plus de 15,6 millions d'entrées touristiques, une capacité d'hébergement de 583.354 lits et des recettes de 7,5 millions de dollars US, les pays qui ont le Sahara en commun représentent le premier pôle touristique africain.

Besoin de commercialisation et de promotion

Dans ce paysage, c'est aussi la Tunisie qui se présente comme un pays au tourisme saharien développé avec comme concurrent direct le Maroc et l'Égypte. Sur ce plan, notre pays a l'avantage d'être stable et désenclavé du point de vue aérien. La Mauritanie, l'Algérie, la Libye, le Soudan, le Tchad, le Niger et le Mali, peinent encore à développer ce créneau, n'empêche que la concurrence pointe déjà du nez. Car dans toutes ces destinations, le tourisme saharien est un produit qui se vend plus cher que le balnéaire, et pour cause : «Le tourisme saharien n'est pas n'importe quel tourisme. Au Sahara, c'est le contexte qui est primordial, la consommation du touriste est essentiellement symbolique, puisque la première jouissance est celle du regard sur les gens et les choses, le silence et l'immensité», souligne une étude de l'Unesco. En effet, «le tourisme saharien donne à voir à des voyageurs des modes de dépaysement, des exotismes, attachés soit à la qualité originelle des lieux (les dunes, les immensités, le silence), soit aux productions humaines vivantes (des habitats, des cultures, des arts et des artisanats, des manières d'être et de vivre) ou à l'état de vestiges (gravures, peinture, ruines, etc.)», souligne le même rapport. Reste que le développement du tourisme saharien passerait par une meilleure connaissance de la clientèle qu'on cible. Le tourisme saharien qui reste à ce jour un produit complémentaire au balnéaire connaît divers types de touristes excursionnistes ou d'un jour. Ceux qui, lors d'un séjour classique balnéaire, achèteront à l'avance ou sur place un ou deux jours d'expérience saharienne. (Cette expérience se résume comme cela est visible à Douz, à quitter l'hôtel pour aller faire une balade à dos de dromadaire. Abdelmajid Al Ahmadi, agent de voyages à Tameghza, le confirme : «Le village enregistre la visite de 300 véhicules par jour, transportant 2.300 à 2.400 touristes, le temps étant limité et bousculés par les guides, les visiteurs ont à peine le temps de découvrir le site, mais nullement le temps de faire des achats des produits de l'artisanat», a-t-il lancé lors de la Journée nationale du tourisme saharien. En effet, c'est une journée qui donne une vision limitée du désert à cause de la rapidité avec laquelle se déroulent les événements, mais qui peut donner envie de revenir pour approfondir l'expérience, si l'organisation est bonne, les services de qualité et les guides bien formés.

Pourtant, tant de visiteurs passent à côté de ces merveilles culturelles et civilisationnelles que livre chichement le Sahara. C'est une alternative qui se présente pour le développement du tourisme saharien par le biais de la mise en valeur de son fort potentiel. Il s'agit d'en faire un produit à part entière, avec des actions promotionnelles spécifiques et un ciblage de la clientèle appropriée. Partir à l'assaut de nouveaux marchés avec un nouveau produit en quête de nouveaux clients, tels les touristes découvreurs qui réalisent leur premier voyage d'aventure. Animés du désir d'évasion, recherchant la fascination du désert, ces voyageurs optent pour les destinations sahariennes les plus sûres. «Ils sont de très bons consommateurs et acheteurs d'artisanat», selon l'étude de l'Unesco qui encourage l'écotourisme. D'autres catégories de touristes comme les initiés, ces habitués des voyages d'aventure à pied, et qui acceptent des conditions de vie rudimentaires (nuit sous tente ou à la belle étoile, pas de douches) et qui voyagent généralement avec des TO spécialisés capables de leur proposer des voyages en dehors des sentiers battus, sont à portée de main de nos opérateurs.

Enfin, il ne faudrait pas non plus négliger les touristes indépendants, ceux qui se déplacent avec leurs propres moyens en complète autonomie, avec leurs propres véhicules suréquipés. Autant de pistes pour une pénétration plus perspicace des marchés émetteurs, auxquels les professionnels et les institutionnels devraient songer davantage.

Mieux exploiter le potentiel réel du Sahara

Pourtant, malgré tous ces atouts et en dépit de la volonté de faire de ce produit politique le fer de lance du tourisme tunisien, le rendement du tourisme saharien tunisien demeure en deçà du seuil escompté faute d'une bonne exploitation de son potentiel réel. En effet, bien que la capacité d'accueil soit passée de 3.000 lits en 1987 à 10.800 lits en 2005, elle demeure insuffisante pour lancer convenablement ce produit. La région du Sud-Ouest compte 77 établissements hôteliers (résidences et campings) dont la majorité a ouvert dans les années 90, a priori au début de leur exploitation et ne nécessitent pas de travaux de restauration lourds. Trente unités sur les 77 déjà citées ne sont pas classées et la capacité d'accueil maximale par unité ne dépasse pas 200 lits. Les zones touristiques sont loin d'être saturées et l'investissement est encore possible, notamment pour ce qui est des projets de tourisme haut de gamme, des stations thermales et des centres d'animation. On apprend à ce propos qu'un parcours de golf est en cours d'aménagement et sera opérationnel au mois de mars prochain. «Il sera une curiosité et une exclusivité tunisienne», a assuré le ministre du Tourisme lors de la Journée nationale du tourisme saharien. La région compte aussi 12 restaurants touristiques, 14 centres d'animation, six musées, 44 agences de voyages avec un parc de plus de 400 véhicules tout-terrain. Pourtant, malgré le développement spectaculaire de l'infrastructure touristique dans le Sud-Ouest et en dépit de la richesse de son patrimoine naturel, culturel et civilisationnel, le produit saharien demeure en butte à de réels problèmes. En effet, les résultats positifs (une progression de 10,1% par rapport à 2004, soit un taux d'occupation de l'ordre de 31,1% contre 28,3% pour la même période de l'année écoulée et malgré une extension de la capacité d'accueil qui a été renforcée par des lits supplémentaires) ne doivent occulter les problèmes qui entravent la bonne marche du tourisme saharien. En effet, c'est d'abord l'aérien qu'on pointe du doigt malgré l'augmentation des fréquences des dessertes aériennes internes et internationales (6 vols internes et 9 vols internationaux) dont 7 en provenance de France, un en provenance de la Belgique et un en provenance de Francfort, il est important de revoir la programmation, notamment des vols internes qui arrivent tard dans la nuit (23h00) et dont le départ s'effectue très tôt le matin (5h45). La nécessité de programmer des avions d'une capacité supérieure et de renforcer les vols sur les marchés émetteurs importants, en l'occurrence l'Espagne qui occupe la troisième position après le marché français, le tourisme intérieur et le marché italien qui occupe le 4e rang, en plus des autres marchés à fort potentiel touristique.

ANALYSE

Politique sectorielle

Olivier Archambeau, la géographie en image

Parcours d'exception
Vendredi 02 décembre 2005
Cécile Desbois

Comment enseigner la géographie aujourd'hui ? "Par l'image !" répond Olivier Archambeau, professeur à Paris VIII, qui, depuis plusieurs années, filme la planète sous tous ses angles. Sa passion nourrit son enseignement : il organise des expéditions avec ses étudiants et propose des cours sur les systèmes d'observation.

Ici, des vignobles révèlent l'étonnante agriculture de la Géorgie. Là, des villes envahies par la végétation témoignent du passé colonial au Congo. Ces clichés, pris lors d'une expédition ou par satellite, témoignent de cette "vérité terrain" qu'Olivier Archambeau revendique comme point de départ d'une réflexion géographique. "L'enseignement de cette discipline n'a pas su prendre en compte les enjeux contemporains, écologie et aménagement du territoire en tête. Il serait dommage qu'elle manque aussi la révolution numérique !".

« Apprendre à regarder » (Albert Khan)

Au cours de sa thèse sur les images satellites et les échelles d'observation, ses recherches le mènent aux autochromes¹ réunis par Albert Khan². "Sa démarche reposait sur l'utilisation des meilleures techniques pour ramener le monde dans une boîte", résume-t-il. Il se lance sur les traces des géographes photographes dépêchés par le mécène. Le défi ? Retrouver les lieux immortalisés hier, à l'aide des outils actuels : images satellites et ULM pour les prises de vue aériennes. Deux ans plus tard et 160.000 kilomètres plus loin, il revient avec des films, des photographies et la conviction que l'image est un ressort essentiel de la géographie moderne.

Penser une discipline d'aujourd'hui

Cette approche, avant-gardiste, devient le leitmotiv des explorations suivantes et des cours donnés par Olivier. Professeur à Paris VIII, il axe son enseignement autour des "Expéditions géographiques et méthodes de terrain" et des "Nouvelles technologies pour informer et communiquer". "La géographie doit être une discipline du raisonnement", assure-t-il. Car, en palliant l'absence de statistiques, en défrichant les questions géographiques d'un paysage, "l'analyse d'une image donne aux élèves une intelligence pratique". Au sein du Pôle Image qu'il crée à Paris VIII, chercheurs et étudiants collaborent pour produire des films pédagogiques. Du Canal de Bourgogne³ jusqu'au Nil⁴, les équipes enquêtent sur le terrain et transmettent par l'image les problématiques des lieux. Récemment, le Pôle a participé à un appel d'offre européen, "pour lequel nous avons organisé une expédition réunissant étudiants roumains, français et espagnols". Un projet d'envergure qui reflète l'investissement des étudiants, "autre intérêt pédagogique" souligne avec enthousiasme l'enseignant.

Envisager demain

Déterminé à inscrire sa discipline dans l'air du temps, Olivier multiplie les initiatives à la croisée de la géographie et de l'image. Le Pôle Images cherche ainsi à diffuser ses documentaires à la télévision, et envisage des coproductions avec des lycées. En marge de ses cours, Olivier officie comme chargé de mission pour l'Université Numérique Francophone Mondiale⁶. Ce réseau développe un programme de formation par visio-conférences à destination des pays pauvres. Egalement vice-président de la Société des Explorateurs Français⁷, il continue de parcourir le monde, d'en enregistrer ses paysages. Prochain périple ? Venise-Vladivostok par les mers et rivières...

NOTES

- (1) Diapositives couleur fixées sur une plaque de verre
- (2) Banquier, philanthrope et mécène anthropologue, Albert Kahn finança des reportages photographiques dans cinquante pays. Son objectif : constituer une bibliothèque d'images pour fixer "des aspects, des pratiques et des modes de l'activité humaine dont la disparition fatale n'est plus qu'une question de temps". Ces archives contiennent 72 000 autochromes et 170 000 mètres de films.
- (3) Archambeau O., Le canal de Bourgogne, EGF Production et Université Paris VIII, 2001.
- (4) O. Archambeau et H. Ayeb, Sur les bords du Nil - L'eau en partage, EGF Production, 2003.
- (5) H. et O. Archambeau, 600 jours de route - Une aventure géographique, EGF Editions, 2002.
- (6) Le but de l'Université est de "mettre à profit les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour donner au plus grand nombre un accès plus direct à une éducation de qualité, à une éducation continue dans les pays francophones d'Afrique d'abord, d'Asie et d'Amérique ensuite".
- (7) Fondée en 1937 par un groupe de jeunes explorateurs (dont Paul-Emile Victor), la Société des Explorateurs Français accueille, notamment, "les grands voyageurs qui contribuent à la connaissance des régions mal connues de la Terre".

Olivier Archambeau en 5 dates

1990-1991 : réalise un tour du monde avec son frère Hervé et Denis Gittard

1997 : obtient sa thèse en géographie

2002 : publie "600 jours de route - Une aventure géographique⁵", carnet de bord de son tour du monde

2004 : crée le Pôle Image à Paris VIII

2005 : participe au lancement de l'Université numérique francophone mondiale

Mondialisation

L'OMC a dix ans : quel bilan pour l'Afrique

Le Potentiel (Kinshasa)
Publié sur le web le 6 Décembre 2005
Faustin Kuediasala

Depuis la mise en oeuvre en 1995 de l'accord de Marrakech signé en avril 1994 créant l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Afrique a eu dix ans pour se positionner dans le vaste débat sur la régulation des échanges internationaux.

En adhérant à l'OMC, les pays africains espéraient utiliser le système des échanges internationaux supervisé par l'OMC pour promouvoir l'accroissement des opportunités commerciales et, par conséquent, tirer avantage des réformes entreprises. Dix ans après, le continent noir donne l'impression de ne pas s'être fait entendre. Sa voix ne porte pas loin dans les grands débats internationaux liés au système de régulation du commerce mondial. Ce thème a été largement débattu lors du séminaire-atelier organisé du 28 novembre au 1er décembre 2005 à Douala (Cameroun) par le National professional media women (Napmew), avec l'appui technique et financier de la Friedrich ebert stiftung (Fes).

Le but officiel de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), lors de sa création en 1995, était d'amener une plus grande prospérité, créer plus d'emplois, promouvoir un développement durable, ainsi que réduire la pauvreté et les inégalités dans le monde au moyen du «libre» échange. Dix ans plus tard, il est évident que l'OMC a eu des résultats exactement inverses, commentent divers observateurs. Le régime d'échange commercial de l'OMC s'est avéré profondément hostile aux mesures qui favoriseraient le développement, réduiraient la pauvreté et tendraient à assurer la survie humaine et de l'environnement, autant localement qu'au niveau global. Sous couvert de «libre» échange, les règles de l'OMC sont utilisées pour forcer l'ouverture de nouveaux marchés et les soumettre au contrôle des entreprises transnationales.

Pour les pays africains, la question de développement doit être au coeur des négociations surtout en ce qui concerne les dispositions spéciales en faveur des pays en développement (Tsd) ou les négociations sur l'agriculture. Les négociations actuelles avec l'Europe conduiront, selon certains commentaires, à une érosion de préférences. Que doit alors faire l'Afrique face à cette pression de plus en plus grandissante sachant qu'elle ne représente qu'à peine 2% des échanges mondiaux contre 8% dans les années 40.

De plus, les puissances commerciales ont utilisé l'OMC pour établir et consolider leur contrôle dans des sphères économiques et sociales qui vont au-delà du simple commerce, notamment le développement, l'investissement, la concurrence, la propriété intellectuelle, les services sociaux, la protection de l'environnement, les migrations et les services publics.

Une décennie de destruction

Par ailleurs, il est bien connu que les intérêts des grandes puissances du commerce sont imposés à l'OMC avec des méthodes de gouvernance et de prise de décision ayant recours aux

menaces, à la dissimulation et la manipulation. Dix ans après la fondation de l'OMC, il est clair que sans la mobilisation de la société civile, les chances que celle-ci puisse être réformée sont minimales, sinon inexistantes. Un changement est absolument nécessaire.

Actuellement, l'OMC est au centre d'un système gangrené de l'intérieur dans lequel les moyens d'existence sont détruits, les droits humains ignorés, la santé publique menacée, l'environnement pillé et les institutions démocratiques minées ; les économies locales sont affaiblies, les travailleurs, paysannes, pêcheurs, consommateurs, femmes et peuples indigènes étant particulièrement désavantagés et exploités ; les aspirations des populations à garantir les besoins essentiels, à promouvoir la santé, la sécurité, la souveraineté alimentaire, et à protéger la diversité culturelle et biologique sont minées, parfois détruites. Tout cela, dans un contexte d'inégalités croissantes entre et à l'intérieur des pays, et de résurgence du militarisme.

Face à l'incapacité de l'OMC à s'imposer comme seule structure de régulation du commerce mondial face aux blocs d'intérêts américains et européens, des langues soutiennent que non seulement il faut résister aux efforts de l'OMC pour libéraliser davantage le commerce mondial, mais de nombreux domaines, dont l'agriculture, les services et la propriété intellectuelle, doivent être exclus de ses compétences.

Les conséquences destructrices socialement, politiquement, et écologiquement du modèle néolibéral de mondialisation, ont provoqué une résistance croissante d'un grand nombre de mouvements sociaux et organisations de la société civile du monde entier, y compris aux sommets de l'OMC de Seattle, Doha, Cancun et Hong Kong. Contre ce processus de mondialisation mené par les multinationales, il s'avère nécessaire de privilégier la vision d'une économie mondiale construite sur les principes de justice économique, de viabilité écologique et de démocratie, une vision qui met les intérêts des personnes avant ceux des entreprises - les intérêts des travailleuses et travailleurs, paysans, pêcheurs, petits producteurs et celles et ceux marginalisés par le système actuel tels que les femmes et les peuples indigènes.

Pour une intégration bénéfique à l'économie mondiale, les pays africains doivent faire face à un certain nombre de défis. Ils doivent, à cet effet, participer aux négociations et respecter les engagements pris ; échanger dans le domaine des biens et services ; réformer le cadre institutionnel et les politiques économiques ; réfléchir sur les questions non commerciales. Ce sont autant de défis que l'Afrique doit à tout prix relever pour bénéficier du cadre élargi des échanges internationaux qui reste encore sous contrôle de l'OMC.

* * *

Développement économique

Quel développement pour l'Afrique ? Celui voulu par les africains ou celui imposé par le nord ?

Publié le 5 décembre 2005

<http://www.cadtm.org>

par Jean Nke Ndih

[CADTM] : comité pour l'annulation de la dette du tiers monde

Cela fait déjà plus de quatre décennies que la majorité des pays du continent africain a accédé à l'indépendance, mais la grande partie de la population de ce continent reste engluée dans la misère qui menace de rayer tout espoir de vie en Afrique. Vu l'énorme potentialité en

ressources naturelles dont disposait ce continent lors de ces indépendances, et une population dont la scolarisation avait permis la formation d'une élite intellectuelle de plus en plus importante, le rêve était pourtant permis que l'Afrique allait décoller sur le plan économique.

Au mois de juillet dernier, les dirigeants du G8 réunis à Gleanegles ont mis au centre de leurs discussions, la misère grandissante en Afrique. Un certain nombre de mesures ont été prises pour améliorer la situation du continent noir qui pourrait être un terreau du terrorisme. Les positions de ce groupe de pays influencent grandement les décisions des institutions internationales, par le passé, ces dernières s'étaient mises au chevet de l'Afrique pour certains points précis, mais sans résultat au bout du compte. L'exemple précis que nous essayerons d'évaluer selon l'échéance avancée il y a cinq ans, sera l'engagement du Millénium pris par les Nations Unies en Septembre 2000, dont les principaux objectifs visent les pays en développement.

Loin de nous attarder sur les différentes raisons qui expliquent le « non développement » de l'Afrique, il nous semble utile de mettre en lumière deux points importants, pouvant apporter un éclaircissement sur la misère dans laquelle baigne ce continent.

Le poids des dictatures

Lors de l'accession à l'indépendance des pays africains autour des années 60, le multipartisme était une réalité qui a permis un choix démocratique des premiers dirigeants du continent. Mais très tôt, l'accession au pouvoir dans les pays africains a pris la route des « coups d'Etat » ; cette situation a permis aux « nouveaux hommes forts » sans légitimité démocratique, de se retrouver à la tête des pays. Des gens comme Mobutu, Eyadéma, Bokassa, Moussa Traoré, Kérékou, Seyni Kountché, Hissène Habré, Abacha, Sassou, Compaoré, Obiang Nguéma, etc. ont troqué leur treillis militaire pour le costume de chef d'Etat, avec pour unique objectif l'affirmation de leur pouvoir.

Se retrouver à la tête de leur pays sans passer par la voix des urnes, ne pouvait que développer le clientélisme entretenu par ces chefs d'Etat africains avec des pouvoirs politiques au Nord. L'exemple type de cette affreuse politique est celui tant dénoncé par feu François Xavier Verschave, centré sur le clientélisme entretenu par le pouvoir politique français avec un grand nombre de régimes en Afrique. Ces liens opaques sont résumés sous le vocable « Françafrique » qui a été consacré à cet effet. Toute personne qui osait dénoncer ces relations clientélistes tant en Afrique qu'en Europe, était sous le collimateur de ces pouvoirs mafieux. Personne ne dit mieux que François-Xavier Verschave dans les dédicaces du livre retraçant le déroulement du procès dont il fut l'objet, qui déclare :

« A toutes les victimes de la criminalité économique et politique des régimes de Denis Sassou Nguesso, d'Idriss Deby et d'Omar Bongo. A tous ceux qui ont le courage de dire la vérité en dépit des menaces qui pèsent sur eux » [1].

Les responsables de ces régimes africains, au lieu de se comporter en Chefs d'Etat au service de leur peuple, ont plutôt agi comme « Chef de famille » ou « chef de bande » au service de leur famille ou des nébuleuses qui gravitent autour d'eux pour protéger leur pouvoir. De nombreux politologues [2] ou journalistes [3] ont analysé cette gestion de l'Etat postcolonial africain qui, a donné les résultats ayant rendu l'Afrique Grand malade au sein de la communauté internationale.

Les conséquences entraînées par l'instauration des dictatures en Afrique sont nombreuses (corruption généralisée, guerres, bradage des richesses, analphabétisme, chômage, etc.) et expliquent l'état de délabrement actuel du continent africain. Proposer des thérapies pour guérir les différents maux dont souffre l'Afrique actuellement, revient d'abord à assainir cette gestion politique qui ne peut générer que misère et désolation.

Un environnement saccagé

Malgré la présence de certains grands déserts (Sahara, Kalahari, Namib), le continent africain, de part sa situation latitudinale et longitudinale, est un de ceux dont la nature a donné d'énormes possibilités. Depuis l'époque coloniale pendant laquelle une mise en valeur intense du continent a été amorcée, l'environnement africain subit une dégradation progressive. Cette situation s'est accélérée depuis les indépendances, période pendant laquelle aucune politique de protection de l'environnement n'a été élaborée par les nouveaux pouvoirs. Que ce soit dans les villes que dans les campagnes du continent africain, l'environnement qui devrait être le milieu de protection et d'épanouissement des populations subit une dégradation inquiétante. Le résultat final de cette situation ne peut engendrer que de la misère pour ces populations.

Les forêts tropicales de l'Afrique sont d'après de nombreux botanistes, parmi les plus riches en biodiversité. Mais elles disparaissent à un rythme inquiétant à cause des grandes plantations capitalistes et d'une coupe excessive de ses essences. Un pays comme la Côte d'Ivoire a déjà perdu presque la totalité de ses forêts pour raison de plantations de cacaoyers dont les bénéfices les plus importants pour cette culture enrichissent plutôt l'extérieur. Pour combien de temps le bassin forestier de l'Afrique centrale restera-t-il encore le deuxième espace forestier continu tropical derrière celui de l'Amazonie ? De nombreux groupes majoritairement européens et asiatiques ont investi ces forêts pour ravitailler le Nord en bois tropical bien prisé. Ces transactions sur les forêts tropicales africaines se font parfois indirectement par les politiques de premier rang. La bibliothèque François Mitterand mérite bien ce patronyme, construite en grande partie par le bois tropical, ce matériau avait été fourni par le groupe Rougier dont l'administrateur en chef était Jean Christophe Mitterand qui reçut en ce temps le titre de prince Bamoun, une des régions du Cameroun où ce groupe pillait la forêt. Les politiques locaux ne sont pas en reste, ils sont presque toujours associés à ces groupes étrangers qui pillent leurs forêts, ce qui explique en partie le soutien qu'ils ont de l'extérieur.

Ces forêts spoliées et bradées sont pourtant une richesse énorme pour leur pays et leurs populations. De nombreux groupes dont les Pygmées notamment, tirent l'essentiel de leur vie dans cet écosystème (alimentation, pharmacopée, vie culturelle, etc. viennent de là). La disparition de ces forêts les appauvrit davantage et accentue en même temps le réchauffement climatique responsable du tarissement ou de la disparition de nombreux cours d'eau en Afrique.

La désertification est une autre calamité qui touche particulièrement les régions soudano-sahéliennes de l'Afrique. Outre le réchauffement climatique naturel, il y a l'effet de serre dont sont responsables de nombreux gaz provenant des industries du Nord qui l'accroît. Cette situation s'amplifie par la déforestation et la culture intensive de certaines cultures comme le coton et l'arachide dont les besoins en eau sont supérieurs aux disponibilités du milieu. La vie pastorale autour de laquelle étaient centrées les activités des populations s'estompe. L'hécatombe ayant touché le bétail de la zone soudano-sahélienne, provoquant de grandes famines et des milliers de mort en 1974 est une des principales conséquences de la désertification touchant le continent africain.

Etant donné que la déforestation et la désertification frappent les zones rurales, les jeunes de ces milieux n'ont plus d'autres choix que d'aller grossir les villes. Depuis quelques décennies, des mégapoles deviennent de plus en plus nombreuses en Afrique pour raison principale l'exode rural. A cause du manque de politique efficace de mise en place d'infrastructures devant aller au même rythme que l'augmentation de la population, les grandes villes africaines sont fortement polluées. Les débris de tout genre s'amoncellent partout et jouxtent même les habitations dans les quartiers populaires. Cette situation connaît une ampleur

nouvelle par le fait que l'Afrique est devenue la poubelle de l'Europe. Bénéficiant de sa proximité, l'Europe, un des continents soutenant la surconsommation, exporte sa pacotille des temps modernes vers ce continent. Du matériel de cuisine aux véhicules ne répondant plus aux normes en vigueur, en passant par le vestimentaire, l'Afrique s'écroule sous le poids de ce matériel devenu encombrant pour l'Europe. Ce type d'exportation fait souvent concurrence avec les industries locales qui paradoxalement, sont le fruit de la coopération avec le Nord.

Une autre forme de pollution de l'Afrique par le Nord s'est développée il y a deux décennies. Il s'agit de l'exportation des déchets toxiques perpétrée par de nombreuses entreprises du Nord qui avaient signé des contrats en bonne et due forme avec certains gouvernements africains. Ces derniers acceptaient recevoir des déchets pourtant très dangereux, en retour d'une compensation financière afin de renflouer leur trésorerie en panne. Ces transactions n'avaient pourtant pas été faites à l'insu des pouvoirs politiques européens qui dès l'indignation de l'opinion internationale concernant ce genre de marché, avaient par l'entremise du Parlement européen [4] interdit l'exportation des déchets toxiques. De nombreux pays africains parmi lesquels la Guinée Bissau, l'Angola, le Gabon, le Nigeria, le Sénégal, la Mauritanie, la Guinée Conakry, le Bénin, le Liberia, etc. avaient ainsi reçu des déchets très dangereux pour la santé de leurs populations.

Il n'est donc pas surprenant que dans un tel environnement, la santé des populations africaines ne soient compromise, non seulement par des affections dues à la promiscuité de simples ordures ménagères, mais aussi et surtout par des maladies dangereuses et rares dues aux pollutions chimiques de plus en plus importantes. Jadis rares il y a quelques décennies, les cas de cancer par exemple sont devenus monnaie courante dans les hôpitaux en Afrique subsaharienne, il ne serait pas surprenant que ces nouvelles formes de pollution soient à l'origine de cette montée en puissance du cancer dans les pays africains.

Quitter à tout prix « l'enfer africain »

Dans ce contexte socio-économique difficile, nombreux sont les jeunes Africains qui pensent qu'il n'y a plus d'espoir en continuant à vivre dans le continent. La plupart des pays du Nord ont érigé des murailles de législation et une ceinture de protection aux frontières des aéroports, pour empêcher aux hordes venant de l'Afrique de rentrer dans leur espace. Malgré toutes ces précautions, de milliers de jeunes Africains bravent tout pour se retrouver dans l'« eldorado » au Nord. Les trois exemples que nous allons présenter montrent comment les jeunes Africains ne reculent devant aucun risque pour fuir la misère qui écrase leur continent.

➤ *Les passagers suicidaires de Sabena*

C'est avec consternation et colère que le monde entier apprenait le 02 août 1999 au matin, le décès de Yaguine Koïta et Fodé Tounkara, deux jeunes Guinéens de 14 et 15 ans s'étant introduit dans le train d'atterrissage d'un avion de Sabena assurant la ligne Conakry - Bruxelles. Outre ces deux décès tragiques comme situation touchante, il y avait en plus le message rédigé le 29 juillet 1999 à Conakry par les deux jeunes Guinéens s'adressant aux responsables européens, qui était gardé dans leurs poches. Dans ledit message, ils expliquaient ce qui les avait poussé à prendre un tel risque. L'idée principale que nous pouvons retenir sur ce drame est que les jeunes Africains ne croient plus à une possibilité de pouvoir mener une vie heureuse dans leur continent. Ils se remettent à l'extérieur pour sortir de la misère, ils déclarent ainsi dans leur message :

« Messieurs, les membres et responsables d'Europe, c'est à votre solidarité et votre gentillesse que nous vous appelons au secours en Afrique. Aidez-nous, nous souffrons

énormément en Afrique...nous avons des problèmes et quelques manques de droits de l'enfant
» [5].

➤ *Les naufragés volontaires*

Loin d'avoir les mêmes objectifs qu'Alain Bombard qui s'était passé pour cobaye lors de sa traversée de l'Atlantique sur un canot pneumatique en 1952, de nombreux jeunes Africains prennent des embarcations de fortune depuis quelques années au large de la Libye pour se rendre en Europe. Les rescapés qui ne sont pas très nombreux échouent pour la plupart, sur l'île italienne de Lampedusa où ils sont gardés dans des camps fermés. Les demandes d'asile pour des raisons politiques que ces personnes formulent sont habituellement refusées. L'une des raisons pour laquelle le régime du leader Libyen, sans toutefois changer ses méthodes, est devenu fréquentable par le Nord, tient par le fait qu'il nécessitait des accords pour renvoyer ces rescapés chez eux.

Les conventions internationales prévoient en pareil cas, que le renvoi se fasse en direction du lieu d'embarquement ; la Libye devenait incontournable par le fait que c'est à partir de ce pays, que les ressortissants de nombreux pays de l'Afrique sub-saharienne, tentaient cette mésaventure d'entrer dans l'« espace Schengen ». Pour raison de protection de ses frontières, l'Europe jadis chantre de la bonne gouvernance et de protection des droits humains dans les régimes du Sud, a fermé les yeux sur le cas libyen, sacrifiant des milliers de personnes dont le risque d'être reversées en mer était très élevé.

➤ *Les victimes d'une colonisation interminable*

Contrairement aux cas des deux jeunes Guinéens et des milliers de rescapés de Lampedusa dont la « faute » était de tenter d'entrer illégalement en Europe, c'est bien sur le territoire géographique du continent africain que d'autres milliers de jeunes Africains ont été repoussés, et des morts à la clé, en forçant les grilles de Ceuta et Mellila en fin septembre - début octobre 2005. Depuis plusieurs siècles, l'Espagne occupe deux bouts de territoire au nord du Maroc alors que la période de colonisation est révolue. Le maintien de cet espace politique européen à l'intérieur de l'Afrique géographique, ne peut susciter que des tentatives de ce genre.

Une des solutions simples dans cette situation serait le retrait de l'Espagne de ces deux territoires en reculant sa barrière de « camp retranché » au sud de la péninsule ibérique. Cela ferait moins de tentation et moins de victimes de la part des Africains qui osent encore s'aventurer de cette façon pour entrer en Europe, malgré les risques évidents qu'ils encourent.

Les contradictions de Gleanegles et l'utopie du Millénium.

Parler de l'Afrique au niveau des instances internationales revient à penser à la misère, au Sida, aux dictatures, aux famines, à la criminalité, etc. Bref l'image de l'Afrique reste très négative aux yeux des autres dont les responsabilités sont pourtant évidentes, et bien sûr aux côtés de celles de l'Afrique elle-même.

Le dernier sommet du G8 n'a pas échappé à cette tradition. Pour penser éradiquer la pauvreté dans le continent africain, les dirigeants de ces huit pays ont pris notamment la décision d'annuler la dette de 18 pays parmi les plus pauvres, dont la plupart sont africains. Pour s'attaquer à la pauvreté, et indirectement favoriser le développement, il faut plutôt agir sur ses causes qui sont très nombreuses en Afrique, les plus en vue sont :

- Le pillage des matières premières par le Nord
- La détérioration des termes de l'échange
- Le soutien aux dictatures qui détournent les richesses du pays à leur profit personnel
- Les subventions agricoles au Nord qui neutralisent les petits producteurs du Sud
- La dégradation de l'environnement

— L'instauration des Plans d'Ajustement Structurel (PAS)
Etc.

En nous référant à ces principales causes de la pauvreté en Afrique, il y a des raisons de ne pas croire aux effets de cette décision qui est contradictoire par rapport aux pratiques réelles de la plupart des pays du G8. Nous constatons déjà que dans la liste des pays déchargés de la dette, il n'y a que des « non - solvables » dépourvus de richesse ou ayant des richesses pas en vue d'être exploitées. Un pays comme la République démocratique du Congo (RDC) qui est démantelé avec une population démunie, n'est pourtant pas concernée par cette annulation de la dette, tout simplement parce que ses énormes richesses peuvent continuer à être pillées.

Les prix des productions du Sud continuent à baisser par rapport aux produits manufacturés du Nord, ce qui réduit de plus en plus le pouvoir d'achat des populations africaines, et en d'autres termes les appauvrit.

En violation des règles de l'OMC pourtant instrument de domination commerciale du Nord, l'Europe et les Etats-Unis continuent à subventionner leur agriculture face aux petits producteurs africains contraints d'accrocher leur outillage rudimentaire. Les révélations faites en fin octobre - début novembre 2005 concernant les personnes qui touchent ces subventions dans quelques pays européens, nous font comprendre que certains de ces dirigeants en sont les premiers bénéficiaires. Imaginer ce que la Reine d'Angleterre, le Prince Charles et le Prince Albert de Monaco ont perçu comme subventions de la part de l'Europe lors de la dernière année, nous fait comprendre la défense de la Politique Agricole Commune (PAC) par les ténors de la politique en Europe.

A Gleaneagle, le problème de changements climatiques était l'autre point de débat important pour les dirigeants du G8. Tous savent pourtant bien que la désertification, la déforestation et l'énorme pollution des grandes métropoles africaines ont de fortes influences sur les changements climatiques globaux et l'accentuation de la misère en Afrique. Mais aucun dirigeant lors de ce sommet n'a pu évoquer lors des discussions concernant ce point, le fait que les Etats-Unis, principal producteur des gaz à effet de serre responsables de ces changements, refusent de signer le protocole de Kyoto qui envisage de réduire la production de ces gaz.

Cette hypocrisie ne peut que renforcer l'idée que ces décisions du G8 ne pourront rien changer sur la situation de misère qui prévaut en Afrique, si les Africains eux-mêmes ne s'engagent à œuvrer dans ce sens. La décision du G8 concernant l'annulation de la dette des 18 pays les plus pauvres ne vise à notre avis, que la relance de la consommation, mais aussi indirectement la réduction du mécontentement général du Sud face à la montée du terrorisme. Les Nations-Unies, à travers leurs institutions spécialisées, mènent de nombreux programmes pour réduire, si possible, éradiquer la misère dans le continent africain. Si les résultats de ces engagements sont loin de donner espoir, pire encore il y a des situations qui restent en suspens. Le slogan de l'OMS dès la fin des années soixante dix qui parlait de « santé pour tous en l'an 2000 » s'est tu à l'approche de l'échéance et est resté sans lendemain jusqu'à maintenant.

En septembre 2000, les Nations-Unies à travers la participation de 189 pays, ont pris un autre engagement concernant les pays les plus pauvres, dont la majorité se trouve dans le continent africain. Cet Engagement du Millénaire ou Objectifs du Millénaire (ODM) comme on l'a appelé, est le résultat de nombreux sommets des Nations-Unies sur certaines problématiques précises (Sommet sur l'environnement et le développement à Rio en 1992, Le Caire en 1994 sur la population, Copenhague en 1995 sur le développement social, Pékin la même année sur les femmes, Rome en 1996 sur l'alimentation).

L'année buttoir a été fixée en 2015 pour atteindre une certaine amélioration concernant certains aspects précis dans ces pays pauvres. Au tiers du parcours, il est utile d'évaluer ce qui

a été fait, afin de pouvoir faire une projection de ce qui peut être attendu en 2015. Nous pourrions ainsi prendre quelques points concernant ces objectifs à atteindre pour établir cette projection.

*** Réduire le taux de mortalité infantile , la malaria, le Sida dans les pays en développement de 2/3 des années 1990 en 2015*

La situation socio-économique actuelle de l'Afrique depuis l'instauration des Plans d'Ajustement Structurel (PAS) a pris un énorme coup, car le secteur sanitaire a connu aussi d'énormes problèmes avec une forme de privatisation dans les hôpitaux publics qui ont abandonné toute forme de gratuité malgré l'indigence de la majorité des populations. Les hôpitaux publics sont devenus de véritables mouroirs dans la plupart des pays africains, c'est peut-être la raison pour laquelle de nombreux centres de santé privés se sont développés dans les métropoles africaines. La malaria connaît une résurgence face aux résistances développées à la quinine dont le coût est moins élevé par rapport à celui des nouvelles molécules. En plus la promiscuité dans laquelle vivent les populations est un vecteur pour la prolifération des moustiques responsables de cette affection. Le Sida prend de l'ampleur avec la misère qui accélère la prostitution, très peu de personnes atteintes de Sida sont capables de supporter les coûts de la trithérapie, tout comme l'utilisation des préservatifs qui reste limitée pour des raisons multiples. Il semble dans cette situation qu'il n'y ait aucune chance que le taux de mortalité infantile, la malaria et le Sida se réduisent en Afrique d'ici 2015

*** Promouvoir l'éducation primaire dans tous les pays en 2015*

Pour des raisons évoquées dans le cas d'une hypothétique réduction de la mortalité infantile, il paraît utopique de dispenser l'éducation primaire à tous les enfants en Afrique. Depuis quelques années, seuls les enfants des milieux favorisés sont scolarisés en Afrique, ce qui augure des lendemains sombres dans le domaine éducatif. La misère grandissante dans des familles pour des raisons multiples, ne permet aux parents d'assurer la scolarisation de leurs enfants qui nécessite des moyens. Depuis presque deux décennies, le phénomène d'« enfants de rue » prend une ampleur inquiétante dans le continent, ces jeunes qui sont pour la majorité des mineurs, ont pourtant droit à l'instruction, mais la réalité est autre avec les conséquences incalculables qui sont à venir. Il est donc illusoire d'attendre une amélioration miracle dans ce sens d'ici 2015.

*** Eradiquer la pauvreté et la faim*

La pauvreté en Afrique, comme nous l'avons évoqué plus haut, est le résultat de nombreux facteurs dont un des plus importants est la spoliation des richesses du continent au bénéfice des pays du Nord. La réduction de la pauvreté dans les pays pauvres d'ici 2015 que les Nations-Unies ont prévu à travers les Objectifs du Millénaire n'a aucune chance d'être réalisée pour plusieurs raisons. Comment imaginer qu'un producteur de coton tchadien, nigérien ou burkinabé, améliore sa situation face à son « collègue » espagnol, grec ou américain lourdement subventionné ? Les prix d'achat du cacao, du café, de banane ou de tout autre produit africain dégringolent proportionnellement par rapport aux biens des industries du Nord, ce qui est très injuste sur le plan éthique. Nous savons pourtant que les paysans africains passent beaucoup plus de temps à produire les denrées commerciales que les cultures vivrières, ce qui indirectement accentue les famines à cause des recettes insuffisantes devant leur permettre de s'acheter à manger. Face au dénuement économique, la culture des OGM risque aggraver des situations de famine ; si les paysans sont incapables de s'acheter la

semence chez le vendeur lors de la période de semailles, les famines sont assurées pour le reste de l'année. Auparavant, les producteurs gardaient toujours une partie des récoltes pour l'année suivante comme semence. Avec l'effet Terminator des OGM, ils deviennent éternellement dépendants des producteurs de semence qui ne « feront plus l'humanitaire » après la distribution des semences de la période expérimentale. Il n'y a aucune raison de penser que l'on pourra ainsi éradiquer la pauvreté et la faim en Afrique d'ici 2015, tout au contraire...

*** Assurer de l'eau potable à tous*

Par sa position géographique, le continent africain dispose d'énormes ressources en eau malgré la présence de certaines zones arides comme le Sahara. Mais les déforestations, la désertification et de nombreuses pollutions dues notamment aux produits chimiques provenant des intrants agricoles, font raréfier l'eau potable en Afrique. La zone soudano-sahélienne a vu la plupart de ses puits tarir à cause des fortes chaleurs qui s'abattent dans cette zone depuis trois décennies, ce qui a favorisé l'exode rural. Dans les grandes villes, les bornes fontaines publiques qui avaient un caractère social pour approvisionner les populations nécessiteuses en eau potable ont disparu. Les entreprises publiques qui avaient la charge de le faire ont été privatisées lors des Plans d'Ajustement Structurel qui ont été imposés aux pays africains, ce qui a permis aux Multinationales de l'eau d'en devenir propriétaires après négociations avec les différents Etats. La conséquence directe est qu'il n'y a plus de sources d'approvisionnement publique en eau potable dans les villes, ce qui oblige les populations pauvres à utiliser l'eau fortement polluée des cours d'eau qui serpentent les grandes villes. Les consommateurs de telles eaux sont évidemment d'éternels abonnés aux maladies diarrhéiques dont les conséquences sont incalculables. Il ne fait l'objet d'aucun doute qu'il n'y ait aucune chance pour que cette situation s'améliore en Afrique d'ici 2015.

Il est inutile de multiplier des exemples pour comprendre que les objectifs que se sont fixés les Nations-Unies pour améliorer la vie dans les pays du Sud d'ici 2015 ne seront pas atteints. Plus de 40 ans après leurs indépendance, les pays africains semblent faire du « sur-place » sur la route du développement. Quel développement peut et veut l'Afrique ? Nous pensons que ce développement devrait être une amélioration des conditions de vie de ses populations dans le respect de leurs cultures, sans toutefois passer par le test des indicateurs des Nations-Unies qui ne sont pas des thermomètres passe-partout. Si le développement comme concept dans le sens occidental est de plus en plus contesté [6], c'est tout simplement parce que tout développement est le reflet de la culture, de l'Histoire des populations concernées. Le visage du développement de l'Afrique ne sera jamais comme celui de l'Europe, des Etats - Unis, du Japon ou de la Chine.

Ce sont les populations africaines et les dirigeants de leurs pays qui doivent être les seuls à définir leur(s) type(s) de développement. Le résultat des recettes concoctées par le Nord montre qu'elles ne sont pas une panacée. Aujourd'hui en Afrique par exemple, lorsqu'on parle de « développement durable », on constate que la plus grande partie des personnes ne sait pour qui est vendu ce concept. Est - ce pour le développement auquel leur continent n'arrive pas à s'accrocher, ou alors pour l'environnement qui leur donnait le maximum de ce dont ils avaient besoin ? Difficile donc à imaginer que l'on parle de la même chose lorsqu'il est question de développement.

Si la globalisation a de nombreux détracteurs pour certaines de ses conséquences, il est unanime de reconnaître que la circulation rapide de l'information est un avantage énorme pour le monde actuel. Cette situation permet différents types de coopération, afin d'envisager des échanges devant soutenir un développement auquel tous les peuples se reconnaîtraient. L'élan de solidarité ayant suivi le « tsunami » a montré que tous les peuples touchés avaient

besoin d'une aide extérieure. En même temps, le passage de l'ouragan Katrina en Nouvelle-Orléans nous a montré un visage misérable des Etats-Unis, tout comme celui que nous présente la France depuis les émeutes ayant débuté le 27 octobre 2005. Ces situations nous font comprendre que l'humanité ne connaîtra la paix et n'aura un sens qu'avec une bonne répartition des richesses, tant à l'intérieur des pays qu'entre le Nord et le Sud. Pour le moment, nous n'avons qu'une Terre à partager, surtout pour ceux qui n'ont pas les moyens de déménager vers une autre planète. L'Afrique actuelle croit à cette coopération qui pourra assurer le développement que nous attendons tous, chacun à sa façon.

Jean Nke Ndi

Secrétaire Exécutif de la Fédération des Partis Ecologistes d'Afrique.

Bibliographie sélective

Bayart, J-F., L'Etat en Afrique. La politique du ventre, Paris, Fayard, 1989.

Bergeron, R., L'anti-développement, Paris, L'Harmattan, 1992

Blein, R., « Commerce international : le nouvel ordre des plus forts », in Politique africaine, N° 71, octobre 1998.

Brunel, S., Le développement durable, Paris, PUF, Collection Que sais-je ? 2004.

Ducroux, A-M., Les nouveaux utopistes du développement durable, Paris, Autrement, 2002.

Dumont, R., L'Afrique noire est mal partie, Paris, Seuil, 1962.

Dumont, R. et Mottin, M-F., L'Afrique étranglée, Paris, Seuil, 1980.

Latouche, S., L'autre Afrique, Paris, Albin Michel, 1998.

Latouche, S., La Déraison de la raison économique, Paris, Albin Michel, 2001.

Mbembe, A., De la postcolonie : essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine, Paris, Karthala, 2000.

N'Dione, E., Pauvreté, décentralisation et changement social, Dakar, Enda-Graf Sahel, 1999.

Ngoupande, J-P., L'Afrique sans la France : histoire d'un divorce consommé, Paris, Albin Michel, 2002.

Singleton, M., Amateurs de chiens à Dakar, Louvain La Neuve/Paris, Academia-Bruylant/L'Harmattan, 1998.

Singleton, M., Critique de l'ethnocentrisme, Paris, L'Aventurine, 2004.

Sachs, W. et Estava, G., Des ruines du développement, Paris, Le Serpent à Plumes, 2003.

Smith, S., Négrologie - Pourquoi l'Afrique meurt, Paris, Calmann-Lévy, 2003.

Stitglitz, J., La grande désillusion, Paris, Fayard, 2002.

Verschave, F-X., La Françafrique : le plus long scandale de la République, Paris, Stock, 1998.

Verschave, F-X., Beccaria, L., Noir Procès, Paris, Les arènes, 2001.

Wauthier, Cl., Quatre présidents et l'Afrique, Paris, Seuil, 1994.

NOTES:

[1] François-Xavier Verschave, Laurent Beccaria, Noir Procès, Paris, Les arènes, 2001

[2] Achille Mbembé - Jean François Bayart

[3] Claude Wauthier - Stephen Smith

[4] F. Roelants Du Vivier, Les vaisseaux du poison, Paris, Sang de la Terre, 1988

[5] Lettre de Yaguine Koita et Fodé Tounkara avant leur vol suicidaire du 02 août 1999

[6] Lire les publications de Serges Latouche, Michael Singleton, etc.